

ANNEE 1954

OCTOBRE

CONJONCTION

No. 53

Jean Sarrailh — Le Cent-cinquantième de l'Indépendance haïtienne

Marc Blancpain — Le domaine de la langue française en 1953

COMEDIE

Claude Marais et Carlos d'Aguila — La nuit blanche de M. A. de Musset

POEMES

René Streiff — Rouen — Berceuse

Gil Roc — Mes pas — Eternité — Ames de cimetières

SILHOUETTE

Colette, par *André Delacour*

COURRIER DE FRANCE

La ceinture de Paris, par *H. Asselin*

L'Ecole Nationale forestière de Nancy, par *R. Warnier*



Les livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Le SCIPA et l'Economie haïtienne, par *J. Lauture*

Tirasoir et Boutefer, par *Franck Claude*

Livres et revues

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE



ANNEE 1954

OCTOBRE

CONJONCTION

No. 53

Jean Sarrailh — Le Cent-cinquantième de l'Indépendance haïtienne

Marc Blancpain — Le domaine de la langue française en 1953

COMEDIE

Claude Marais et Carlos d'Aguila — La nuit blanche de M. A. de Musset

POEMES

René Streiff — Rouen — Berceuse

Gil Roc — Mes pas — Eternité — Ames de cimetières

SILHOUETTE

Colette, par André Delacour

COURRIER DE FRANCE

La ceinture de Paris, par H. Asselin

L'Ecole Nationale forestière de Nancy, par R. Warnier



Les livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Le SCIPA et l'Economie haïtienne, par J. Lauture

Tirasoir et Boutefer, par Franck Claude

Livres et revues

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE



CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti \$ 3,00

France et étranger \$ 3,50

LE NUMERO SEPARÉ :

Haïti Gdes. 3,00

Etranger \$ 0,70

DEPOSITAIRES :

HAÏTI : Librairies et Institut Français.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE : Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.

CANADA : Benoit Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

SOMMAIRE

Jean Sarrailh — *Le Cent-cinquantième de l'Indépendance haïtienne*..... 5

Marc Blancpain — *Le domaine de la langue française*..... 7

COMEDIE

Claude Marais
et
Claude d'Aguila — *La nuit blanche de M. A. de Musset*..... 21

POEMES

Gil Roc — *Mes pas*..... 29
Eternité..... 30
Ames de cimetières..... 30

René Streiff — *Rouen*..... 31
Berceuse..... 31

SILHOUETTE

Colette, par André Delacour..... 32

COURRIER DE FRANCE

La ceinture de Paris.....par Henry Asselin 35

L'Ecole Nationale forestière de Nancy.....par R. Warnier 37

Les livres..... 40

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

Le SCIPA et l'Economie haïtienne.....par Julien Lauture...46

Tirasoir et Boutefer.....par Franck Claude 49

Livres et revues..... 51

CHRONIQUE 60

**LE CENT-CINQUANTENAIRE DE
L'INDEPENDANCE HAITIENNE (*)**

*par Jean SARRAILH,
Recteur de l'Université de Paris.*

Je n'ai ce soir d'autre mission à remplir que de souhaiter la bienvenue à l'assistance nombreuse et choisie qui a bien voulu répondre à notre invitation. Tout spécialement à vous, Monsieur l'Ambassadeur qui, nous le savons, avez multiplié les preuves de votre amitié pour notre pays, et à vous, Monsieur le Président du Sénat, auquel vos collègues ont récemment donné la preuve éclatante de l'estime et de l'amitié qu'il vous portent.

Qu'il me soit également permis de vous exprimer la joie que nous ressentons à célébrer le 150ème anniversaire de l'Indépendance d'Haïti, victoire de votre liberté.

Certes, nous savons de reste, nous Français, qu'après avoir magnifiquement proclamé l'émancipation de l'île, après avoir détruit les privilèges, après avoir accordé à Toussaint Louverture, ce héros digne de la légende, les plus grands honneurs et les plus hautes dignités, notre première République fut détournée de ses voies par Napoléon. Nous savons, hélas ! et nous faisons ce soir un acte de contrition public, que le premier consul, mal informé et mal conseillé, rétablit l'esclavage et, du même coup, provoqua la fière protestation du grand Haïtien et l'insurrection qui, en 1804, aboutissait à l'indépendance définitive du pays au prix de terribles sacrifices et de la plus sanglante des guerres.

Dans le Mémorial de Ste. Hélène, Napoléon a reconnu sa lourde faute ; il a compris trop tard que Toussaint Louverture, vrai fils de la Révolution, avait rêvé d'une autonomie haïtienne au sein de l'empire français. Admirez aujourd'hui, en cette grande figure, le génial précurseur et le lointain ancêtre du système de l'Union Française définie par la Charte de Brazzaville.

Haïti a pardonné à son cruel ennemi le Général Leclerc, triste exécuteur des ordres de Napoléon, son beau-frère. Elle a continué à parler notre langue et à la cultiver avec un amour qui nous

* Discours prononcé le 21 janvier 1954 au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne (voir Conjonction No 49, p. 56).

touche profondément. Un de ses enfants les plus illustres, M. *Dantès Bellegarde*, que je suis heureux de citer ici, a écrit des pages définitives sur ce culte fidèle de notre langue, de notre littérature, et a recueilli les échantillons les plus précieux des nombreux ouvrages écrits par ses compatriotes, formant ainsi un magnifique florilège des écrivains haïtiens.

De son côté, notre pays ne ménage plus son admiration au gouvernement et au peuple haïtien. Je suis heureux d'adresser ce soir, en notre nom à tous, un respectueux hommage à Monsieur le Président Magloire et un message affectueux aux populations qu'il administre. Que tous sachent combien nous sommes touchés de leur fidélité par delà les malentendus du passé. Qu'ils sachent quel ravissement c'est, pour un Français, qui met pied à terre dans leur île, d'entendre les noms de Noailles, Choiseul, Rohan, Plaisance ou Nouvelle Touraine, chanter à ses oreilles. Et quel émerveillement que les promenades dans ce pays privilégié, au soleil éclatant, au ciel toujours pur, à la végétation luxuriante et paradisiaque, si ouvert à la civilisation et à la culture modernes.

Nos maîtres qui enseignent à l'Institut Français d'Haïti, sous la direction éclairée de M. Lando, les professeurs, les médecins qui y sont reçus, tous sont unanimes dans l'amitié et l'admiration pour cette terre. La communion des cœurs et des esprits, qui s'est faite à jamais, nous permet de célébrer aujourd'hui, à Paris comme à Haïti, le tricinquantième glorieux de l'héroïque soulèvement qui lui donna la liberté.

**LE DOMAINE
DE LA LANGUE FRANÇAISE
EN 1953 ***

Marc BLANCPAIN
Secrétaire Général de l'Alliance Française,
avec la collaboration de
Mlle Hélène BESSON.
Service de l'Enseignement,
Alliance Française de Paris.

On entend dire, tous les jours, que l'usage du français est en recul, que l'anglais, partout, le supplante, et que notre langue, bientôt, aura perdu son importance internationale et son rôle universel. Beaucoup de Français, même illustres, prennent un sombre plaisir à parler ainsi : leur joie la plus subtile (parce que la plus amère) n'est-elle pas, toujours et à propos de tout, de faire le procès de la France contemporaine ? Quant à s'informer, peine inutile ! Le déclin de la langue française va de soi puisqu'il va de pair avec le déclin de la France...

Une exacte information montre pourtant que si le français, langue universelle, est moins répandu aujourd'hui qu'en 1914, il l'est bien davantage qu'en 1939 ; c'est cette information que nous nous proposons de donner ici, pour les rassérer, aux gens de bonne foi et de bon sens.

Mais qu'est-ce, d'abord, qu'une langue universelle ? Ce n'est pas nécessairement une langue parlée par des centaines de millions de personnes. Le chinois, l'arabe, le russe ne sont pas des langues universelles ; si nombreux que soient les gens qui les parlent, ces langues restent, plus ou moins, des langues locales. Pour être universelle, une langue doit être connue partout dans le monde, ne serait-ce que par de petits groupes d'esprits cultivés ; elle doit, aussi et surtout, aider ceux qui l'apprennent à s'élever dans la culture et la civilisation et leur ouvrir le monde.

*

* *

Le français est d'abord la langue de fait — je préfère, on verra plus tard pourquoi, cette expression à l'expression traditionnelle de « langue maternelle » — d'un grand nombre de personnes dispersées sur tous les continents.

* « Cette étude a paru dans les numéros de décembre, janvier, mars et avril 1954 de Liens, Cahier mensuel des Lettres et des Arts, revue des abonnés du Club Français du Livre. »

Le français est la langue des Français, mais aussi de trois millions et demi de Belges, de 800.000 Suisses romands, d'une poignée de Valdôtains, d'un tiers des Canadiens, l'une des langues de deux millions d'Américains, car les « survivances françaises » en Nouvelle-Angleterre, en Californie et en Louisiane ont cette importance, — la langue des Haïtiens, des Martiniquais et des Guadeloupéens, la langue aussi des Réunionnais, des Mauriciens et des habitants de quelques îles du Pacifique ; le français, surtout, offre à 65.000.000 d'Africains — gens du Maghreb, d'A. O. F., du Cameroun, d'A. E. F., du Congo belge et de Madagascar — la possibilité de communiquer entre eux, de communiquer avec le reste du monde, de chercher à s'élever dans la culture et la civilisation ; ces populations, dans l'état actuel des choses, semblent vouées au français.

Le domaine de fait de l'anglais est infiniment plus étendu encore. L'anglais est la langue des Anglais et des Ecossais, une des deux langues des Irlandais, celle des deux tiers des Canadiens, celle des Américains, et, de surcroît, la langue de communication avec l'Occident des Indiens et des Pakistanais.

C'est d'ailleurs cette importance de l'anglais comme langue de fait qui est à l'origine de son extraordinaire diffusion comme langue de choix. Si l'on apprend l'anglais à l'école, c'est d'abord parce que 160.000.000 de personnes au moins sont anglophones et qu'elles appartiennent à des nations riches et puissantes, présentes sur tous les continents. La nécessité et une vue exacte des réalités sont les raisons impérieuses qui poussent à l'étude de l'anglais.

Malgré l'étendue du domaine de fait de notre langue, l'étude du français par les étrangers a d'autres raisons, moins fortes certainement et moins déterminantes parce qu'elles sont plus désintéressées.

Raisons qui tiennent au prestige de notre civilisation, à la qualité des chefs-d'œuvre produits dans notre langue, à l'effort des Français eux-mêmes pour répandre l'usage de cette langue et la connaissance de cette civilisation. Il n'est pas dans notre propos d'écrire et d'analyser ces raisons. Qu'on nous permette seulement une formule : *l'anglais, langue universelle, est d'abord une langue de fait et de nécessité ; le français, langue universelle, est davantage une langue de choix qu'une langue de fait.* Et cela suffit à expliquer que la mission universelle du français soit toujours menacée et que, pour la maintenir, il faille sans cesse la servir.

C'est de ce service que nous entendons parler ici ; où ap-

prend-on le français, et qui l'apprend, et comment ? Qui se sert de cette langue et qui aspire à la connaître ? Quelle est au juste sa place dans les études et les préoccupations ?

Nous suivrons un plan très simple... Après avoir passé en revue et montré l'importance des études françaises dans les pays et territoires de la France d'Outre-Mer, nous nous efforcerons d'établir le bilan actuel des œuvres françaises à l'étranger, confessionnelles et neutres, privées et d'inspiration officielle ; nous dirons ensuite la place du français dans les principaux programmes d'enseignement des pays étrangers ; nous conclurons en esquissant une géographie universelle de la connaissance de notre langue.

*

* *

Il y a d'abord, dans la France d'Outre-Mer, des contrées où le français est la seule langue en usage ; les enfants passent tout naturellement de la maison à l'école et le français de l'école n'est que le français de la maison, corrigé, épuré et enrichi. La scolarisation, comme on dit en jargon administratif, est semblable à celle de la Métropole, tous les enfants ou presque passant par l'école.

C'est le cas de St-Pierre-et-Miquelon (1.200 élèves dans l'enseignement primaire pour une population de 4.000 habitants) ; de la Martinique (50.000 élèves dans l'enseignement primaire et 4.000 dans l'enseignement secondaire pour une population de 265.000 habitants) ; de la Guadeloupe (E. P. : 35.000 ; E. S. : 3.000 ; P. : 280.000) ; de la Guyane (E. P. : 4.000 ; E. S. : 550 ; P. : 28.000) ; de la Réunion (E. P. : 45.000 ; E. S. : 2.700 ; P. : 275.000) ; des établissements français d'Océanie (E. P. : 12.000 ; E. S. : 285 ; P. : 51.000) ; de la Nouvelle-Calédonie (E. P. : 9.600 ; E. S. : P. : 60.000).

Viennent ensuite des contrées où le français ne s'apprend guère qu'à l'école, tout au moins en ce qui concerne la majorité des habitants dans les villes et leur quasi-totalité dans les campagnes. L'idiome maternel est un dialecte qui varie de district à district et même de village à village ; nous n'avons pas jusqu'ici, et fort heureusement, cédé aux conseils et aux pressions qui nous poussaient à imiter les Belges du Congo ou les Anglais du Kenya en établissant, pour les enseigner exclusivement, des « langues vernaculaires ». Nous avons eu le bon sens de préférer notre langue à un idiome africain revu par des philologues occidentaux. Et les Africains nous savent gré de leur avoir appris le français plutôt qu'un langage rudimentaire, qui les tiendrait isolés du reste du monde et ne pourrait leur apporter, dans ses plis, les

bienfaits de la civilisation. L'impérialisme linguistique qu'on a quelquefois l'audace de nous reprocher joue, ici, dans le sens même des aspirations les plus radicales des Africains.

L'effort de scolarisation, dans ces pays d'Afrique noire, est relativement peu important encore ; mais il va s'accélégrant et, surtout, il est plus important que dans d'autres contrées ou pays africains et asiatiques qui sont indépendants.

En A. O. F., l'enseignement primaire est distribué à 229.000 enfants, l'enseignement secondaire à près de 7.000 ; près de 1.000 bourses, dont 400 bourses universitaires, sont attribuées chaque année ; une Université de plein exercice est en voie de création à Dakar ; le taux de scolarisation, dans ce pays de 16.000.000 d'habitants, atteint tout juste 6% (j'appelle taux de scolarisation le rapport obtenu en divisant le nombre total d'enfants d'âge scolaire par le nombre d'élèves présents dans les écoles). En A. E. F., 90.000 élèves fréquentent l'école primaire et 1.800 reçoivent un enseignement secondaire ; la Fédération compte 4.000.000 d'habitants, le taux de scolarisation est de 9% environ. Au Togo, 45.000 élèves dans l'enseignement primaire et 900 dans l'enseignement secondaire donnent à ce pays d'un million d'habitants un taux de scolarisation de 18% environ. Ce taux est plus élevé encore au Cameroun où il atteint 22%, avec 160.000 élèves dans l'enseignement primaire (compte non tenu des élèves des écoles « volantes ») et 1.400 dans l'enseignement secondaire pour une population de 3.000.000 d'habitants.

Viennent enfin des pays où le français ne peut s'apprendre à l'école que comme langue étrangère, parce que la langue maternelle est elle-même une langue de civilisation.

C'est le cas, dans une certaine mesure, de l'Inde française (25.000 élèves pour 350.000 habitants), de la Côte française des Somalis (16.000 élèves pour 45.000 habitants), des Etats associés, et, surtout, des pays du Maghreb et même de Madagascar.

Dans ces pays du Maghreb, l'adaptation de notre enseignement aux besoins locaux est remarquable ; certes, notre effort est moins considérable que nous ne le disions quelquefois, mais il s'emploie à respecter l'arabe et la pensée musulmane tout en dispensant le français ; cet effort s'applique à tous les ordres d'enseignement : primaire, secondaire, technique et supérieur, et le taux de scolarisation atteint 20% pour l'ensemble des populations *musulmanes* des trois pays. En Tunisie (3.250.000 habitants), l'enseignement primaire reçoit 190.000 élèves, dont 90.000 musulmans, et l'enseignement secondaire 12.000, dont 5.000 musulmans. En Algérie (8.500.000 habitants), 400.000 élèves, dont

250.000 musulmans, fréquentent l'école primaire. Au Maroc (8.600.000 habitants), les écoles primaires européennes comptent 85.000 élèves, dont 12.000 musulmans, et les écoles primaires musulmanes 140.000. Les établissements d'enseignement secondaire sont fréquentés par 25.000 élèves en Algérie et 18.000 au Maroc.

A Madagascar, le malgache et le français sont enseignés à 250.000 élèves et le taux de scolarisation, dans ce pays de 4.300.000 habitants, dépasse 30%.

*
* *

Les œuvres françaises d'enseignement à l'étranger s'inscrivent dans une des plus anciennes traditions de la France. Elles expriment à la fois la vocation missionnaire de notre pays et les aspirations universalistes de notre génie national. Anglais, Allemands et Italiens, par exemple, ont attendu le XXème siècle pour tenter d'enseigner eux-mêmes leur langue aux étrangers, et ils l'ont fait, semble-t-il, à notre imitation.

Ce sont les Missions catholiques qui ont commencé, et ce sont elles qui ont fourni le plus gros du travail. La tendance constante de l'Eglise à faire porter d'abord son effort sur l'éducation de la jeunesse a conduit les « Missions étrangères » à créer, partout, des maisons d'enseignement ; ces maisons enseignaient en français, et, malgré un fléchissement récent, elles enseignent, partout encore, le français.

Il est impossible de fournir la statistique actuelle et complète de l'enseignement du français par les écoles religieuses d'origine française : les chiffres ne manquent pas, mais la variété des Ordres et leur esprit d'indépendance ne permettent guère de tenter une synthèse exhaustive.

La terre d'élection de ces Missions est d'abord l'Afrique, et c'est dans les écoles d'Afrique que le français est resté, le plus souvent, la langue de l'enseignement.

En Egypte, par exemple, les établissements congréganistes d'origine française groupent toujours plus de 32.000 élèves. La connaissance si répandue du français en Ethiopie est due, à l'origine, aux Missions. A Madagascar, 300 écoles catholiques et 265 garderies d'enfants font pénétrer le français en brousse, et 30.000 élèves en A.O.F., autant en A. E. F., sont confiés aux écoles missionnaires.

En Amérique latine, les Missions religieuses d'éducation d'origine française sont innombrables et jouissent d'un incomparable crédit ; il n'est point de ville qui ne possède son Collège de Frères,

de Maristes, de Rédemptoristes pour les garçons, ou des Dames de Sion, de l'Assomption ou des Oiseaux pour les jeunes filles ; la « bonne société » s'adresse toujours à nos religieux ou religieuses.

Mais ces Maisons perdent peu à peu une part de leur caractère français du fait que religieux et religieuses originaires du pays même sont de plus en plus nombreux ; pourtant, si le français ne reste plus qu'exceptionnellement la langue d'enseignement, il demeure toujours une langue bien enseignée et qui conserve, généralement et dans les maisons d'éducation des jeunes filles surtout, un horaire privilégié.

En Asie, le plus grand centre catholique de rayonnement français fut, jusqu'à ces derniers temps, l'Université L'Aurore de Shanghai, œuvre des Pères jésuites. Au Liban également, les Jésuites possèdent une Université, et 53 écoles catholiques, secondaires et primaires, dispensent dans tout le pays un enseignement bilingue.

En Europe protestante (Angleterre, Danemark, Norvège, Suisse) et en Europe catholique (Portugal, Belgique, Italie) des écoles catholiques françaises donnent, à quelque 20 ou 25.000 élèves, un enseignement qui fait au français une place de choix.

3.000 élèves dans les établissements français du Pacifique, 5.000 en Nouvelle-Calédonie et une dizaine d'écoles en Australie, telle est l'œuvre de nos Missions en Océanie.

Les Missions protestantes françaises enseignent, elles aussi, le français, et les Cercles des Amitiés Protestantes entretiennent la fidélité à notre langue de beaucoup de calvinistes. Les renseignements chiffrés sont rares ; mais on peut affirmer que les zones d'action des Missions protestantes sont les mêmes que les zones d'action des Missions catholiques. A Madagascar, les protestants entretiennent 300 écoles et 225 garderies d'enfants.

L'Alliance Israélite Universelle est née voici plus d'un siècle. Elle se proposait de créer, dans toutes les contrées de l'Empire Ottoman, des écoles qui, tout en donnant à leurs élèves une forte culture hébraïque, leur distribueraient en français l'ensemble de l'enseignement.

L'A.I.U. possède une Ecole Normale à Paris et publie des Cahiers qui renseignent exactement ses membres. Au dernier recensement que j'ai consulté (déc. 1953), elle entretenait dans neuf pays (Maroc français et espagnol, Tanger, Tunisie, Tripolitaine, Iran, Israël, Syrie, Liban et Egypte) 129 établissements fréquentés par 48.146 élèves. Le Maroc venait en tête avec 30.137 élèves, puis l'Iran avec 7.812, et Israël avec 4.036...

Cette Association est en plein essor et joue un rôle sans cesse plus important.

Deux grandes Associations privées, et qui s'interdisent toute propagande d'ordre politique et confessionnelle, se sont constituées en France avec l'objectif précis de diffuser la langue française à l'étranger ; ce sont l'Alliance Française, fondée en 1883, et la Mission Laïque Française, créée en 1902.

L'Alliance Française se propose surtout d'associer les étrangers francophiles et francophones et les Français de l'étranger à l'œuvre de propagation de notre langue. Actuellement, elle groupe, hors de France, plus de 360.000 membres réunis dans 680 Comités.

Mais son action s'exerce aussi en France où, à Marseille, à Nancy, à Strasbourg et surtout à Paris, elle enseigne le français aux étrangers.

Dans son *Ecole Pratique de langue française* du boulevard Raspail, 1.700 étudiants, appartenant à 67 nationalités, s'instruisent tous les mois, et 10.000 étudiants se sont inscrits à cette école en 1953 pour un séjour plus ou moins long ; ses locaux, récemment agrandis et modernisés, lui permettront bientôt de recevoir 2.500 étudiants par mois et d'en inscrire 14.000 par an. L'Ecole délivre des diplômes visés par le Ministère de l'Education Nationale, publie un *Bulletin Pédagogique* qu'elle sert, dans 53 pays, à 1.800 professeurs ; elle a commencé d'éditer, chez Hachette, une « Méthode de français pour les étrangers » ; elle forme des professeurs de français et son Conseil Pédagogique renseigne et oriente les professeurs qui s'adressent à lui.

A l'étranger, 56.000 étudiants (contre 40.000 en 1929 et 30.000 en 1939) apprennent le français dans les Collèges, les Ecoles et les Centres d'enseignement des Alliances Françaises. Plus de 750 professeurs enseignent dans ces établissements : 85 d'entre eux sont détachés de l'Université française et mis à la disposition de l'Alliance par la Direction des Relations Culturelles. L'Alliance Française compte 8.000 élèves et étudiants en Europe, 9.000 en Afrique, 1.500 en Amérique du Nord, 1.500 en Asie, 1.000 en Océanie, 6.000 au Mexique et en Amérique Centrale, 29.000 en Amérique du Sud.

En dehors de ces activités enseignantes, l'Alliance Française s'efforce d'entretenir les amitiés françaises à l'étranger et le goût des études françaises ; elle utilise, pour ce faire, la conférence en français (60 missions par an dans 61 pays et 1.000 conférences prononcées), la lecture française (30.000 volumes envoyés chaque année à 280 bibliothèques), le cinéma français (60 grands films

français envoyés chaque année dans 72 ciné-clubs français de 22 pays), les expositions françaises, les concours de langue française entre étudiants étrangers...

La Mission Laïque Française limite son effort au Proche-Orient où elle a créé des Lycées et des Collèges qui distribuent un enseignement analogue à celui des Lycées et Collèges officiels de France ; elle adapte, cela va de soi, cet enseignement aux besoins des pays où elle exerce son activité. Une subvention de la Direction des Relations Culturelles, supérieure à 300 millions de francs, lui permet de recruter une bonne part de ses professeurs parmi les fonctionnaires de l'Education Nationale.

Elle gère aujourd'hui 16 établissements, qui rassemblent plus de 16.000 élèves (contre 7.500 en 1939). La moitié de ces effectifs scolaires fréquentent les huit établissements d'Egypte. Le dernier-né des Lycées de la Mission Laïque Française est le Lycée d'Addis-Abéba ; il compte, après cinq ans d'existence, plus de 1.100 élèves qu'il prépare aux baccalauréats de l'enseignement secondaire.

Le Gouvernement français ne se contente pas d'aider les œuvres confessionnelles et neutres ; il agit directement ; une Direction des Relations Universitaires avec l'étranger (Education Nationale) et une Direction des Relations Culturelles (Affaires Etrangères) sont chargées de cette action.

D'abord, il crée lui-même et entretient des établissements d'enseignement, Institut Français d'études supérieures ou Centres Culturels ; le plus ancien de ces établissements est relativement récent puisqu'il fut fondé en 1909 à Florence.

On compte 34 Instituts français en Afrique, Asie, Amérique et Europe, auxquels il faut ajouter un certain nombre d'établissements spécialisés, comme l'Ecole Française de Droit du Caire, la Faculté de Médecine de Caboul, l'Ecole Française d'Archéologie d'Athènes, l'Ecole Française de Rome, etc... Certains de ces Instituts distribuent un enseignement supérieur et préparent même à nos examens de licence ; d'autres, au contraire, contribuent à la diffusion de la langue et de la pensée françaises par des cours et des manifestations semblables à ceux des Centres d'Alliance Française.

Les Centres Culturels français n'assurent jamais de cours d'enseignement supérieur ; leurs activités sont généralement celles des Centres d'Alliance Française ; certains n'enseignent pas mais orientent les études des étrangers. Tous ces établissements, Instituts ou Centres Culturels, mettent à la disposition des étrangers d'importantes bibliothèques.

Le Gouvernement français crée également et administre des Lycées et Collèges français recrute pour l'étranger des lecteurs et professeurs, licenciés, agrégés et docteurs, chargés d'enseigner dans les Universités et Grandes Ecoles de l'étranger ; 250 de ces professeurs (dont 120 pour les U.S.A.) assurent ainsi dans la plupart des pays la présence de l'Université française. Au total, les professeurs détachés de notre Université pour servir à l'étranger sont plus de 1.250 : c'est presque deux fois les effectifs de la période d'avant-guerre.

Des bourses, payées par mensualités, sont accordées par la Direction des Relations Culturelles à des étudiants étrangers désireux de poursuivre leurs études en France. La plupart de ces étudiants ont terminé leurs études chez eux, et c'est un complément de formation qu'ils viennent chercher chez nous. Plus de 8.000 mensualités sont réparties de cette façon à 900 boursiers environ.

Ajoutons que la Direction des Relations Culturelles diffuse également le livre français, la presse française, le film français, par des envois importants aux postes diplomatiques et consulaires, aux établissements des Oeuvres françaises et du Gouvernement français, aux Universités et Institutions savantes de l'étranger.

*

* *

Il est évidemment très difficile d'étudier la façon dont est distribué l'enseignement du français dans les établissements scolaires et universitaires de tous les pays du globe. Il faudrait, pour être complet, établir autant de monographies qu'il y a de pays.

Et pourtant c'est de la place occupée par le français dans les divers enseignements nationaux que dépend une bonne part — et parfois la part essentielle — de notre influence linguistique et intellectuelle. Que le français soit, par exemple, première langue étrangère dans les études secondaires de tel pays, et voici cette influence assurée quels que soient, par ailleurs, l'activité et le rayonnement de nos Œuvres confessionnelles, privées et officielles.

Il est bien évident, aussi, qu'un des bénéfices que nous pouvons attendre de la présence de ces Œuvres c'est un intérêt accru pour l'étude du français dans les établissements nationaux ; un Collège religieux, une Alliance Française, un Institut Français ont d'abord pour effet, et peuvent recevoir pour mission, d'éveiller la curiosité pour les choses de France, de réchauffer les sympa-

thies françaises et, tout en enseignant le français, de contribuer à améliorer cet enseignement dans les établissements nationaux. Le réveil et la multiplication des établissements français (Alliances Françaises et Instituts surtout) après 1944 ont ainsi provoqué, dans des pays comme la Norvège et le Danemark, ou dans la plupart des républiques sud-américaines, un véritable renouveau des études françaises dans les écoles secondaires et les Universités Nationales. Nous avons essayé d'établir les effectifs, pays par pays, des étudiants des enseignements secondaire et supérieur qui apprenaient le français, comme première ou seconde langue étrangère, au cours de leurs études. Ce travail achevé, il nous a paru vain, car il est sans intérêt de savoir que 172.766 Egyptiens, 3.998 Ethiopiens, 220 Sud-Africains, 23.450 Colombiens, 13.571 Boliviens, 4.376 Péruviens, 36.633 Uruguayens, 330 Indiens, 38.808 Libanais, 343.993 Indochinois, 269.128 Hollandais, 57.115 Belges, 11.805 Danois, 15.416 Norvégiens, 550.000 Italiens et 5.685 Portugais, « font du français » à l'école quand on ne peut dire la qualité de ce français, le « taux de scolarisation » de ces pays, les difficultés rencontrées par les élèves, le complément d'études qu'ils vont ou ne vont pas chercher dans les établissements des Œuvres françaises.

Nous nous sommes ensuite préoccupés de savoir pendant combien d'années, et à raison de combien d'heures hebdomadaires, les élèves des enseignements primaire, secondaire et technique et les étudiants de l'enseignement supérieur apprenaient le français dans leurs écoles nationales.

L'étude du français dans l'enseignement primaire est assez rare ; seuls, l'Égypte, le Salvador, le Pérou, l'Uruguay, le Liban, la Belgique, le Danemark (pendant un an), la Hollande la font figurer dans leurs programmes officiels et à titre facultatif seulement.

L'étude d'une ou plusieurs langues vivantes fait partie, en général, des programmes de l'enseignements secondaire, les élèves ayant le choix entre plusieurs langues, dont le français, qu'ils peuvent d'ailleurs choisir comme première, seconde ou troisième langue. Certains pays imposent l'étude obligatoire du français ; ce sont l'Égypte et l'Éthiopie en Afrique, le Salvador (2 ans), le Guatemala (2 ans), le Costa-Rica (5 ans), le Honduras (4 ans), le Nicaragua (2 ans), la Colombie (4 ans), la République Dominicaine (2 ans), l'Uruguay (4 ans), en Amérique ; le Liban en Asie ; la Belgique, la Hollande, l'Irlande (2 ans), la Norvège (3 ans), le Portugal (6 ans), le Danemark (3 ans), en Europe.

Partout ailleurs, le français vient en concurrence avec d'autres langues vivantes et il est, en général, prévu pour deux ou

trois années ou pour quatre ou cinq années, selon qu'il est choisi comme seconde ou première langue. Ce choix dépend de la facilité présentée par son étude (77% des élèves de l'enseignement secondaire font du français en Italie), des affinités ou de l'intérêt (la quasi totalité des élèves de l'enseignement secondaire en Angleterre étudient le français), de la qualité des professeurs (l'enseignement du français reste prospère dans les pays de l'Europe Orientale pour cette raison d'abord), de la sympathie ancienne et profonde pour la France, sympathie entretenue par les Œuvres françaises (Brésil, Argentine, par exemple). Quelquefois même on apprend le français pour affirmer, en quelque sorte, l'originalité nationale face à une pression trop visible du monde anglo-saxon ou germanique...

A nos diplomates, à nos conseillers et attachés culturels, à nos Œuvres, de savoir utiliser, au mieux des intérêts de notre langue, ces sentiments divers. Depuis la guerre et la création au Quai-d'Orsay d'une Direction des Relations Culturelles, la France, dans ce domaine, a une politique avisée et libérale dont les résultats se sont exprimés dans les « accords culturels » passés avec une trentaine de pays.

Mais, je le répète, des monographies, pays par pays, seraient nécessaires ; elles ne peuvent trouver place dans cette brève étude ; nous allons pourtant essayer de donner l'impression d'ensemble qu'elles fourniraient en esquissant à grands traits une géographie universelle de la connaissance du français.

*

* *

Avant 1914, en Russie et en Europe Centrale et Orientale, les classes dirigeantes parlaient le français, connaissaient nos productions littéraires et artistiques et « ne quittaient pas Paris des yeux ». Entre la première guerre mondiale et la seconde, les jeunes nations de l'Europe Centrale et Orientale firent à la langue et à la civilisation françaises l'accueil le plus large et le plus chaleureux ; dans la seule Pologne, les écoles de l'Alliance Française comptaient 15.000 élèves ; toutes les bourgades de Tchécoslovaquie possédaient leur Alliance ; à Bucarest, le français semblait une seconde langue nationale.

Les Nazis mirent tout en œuvre pour « extirper le poison français » de ces contrées ; n'allèrent-ils pas jusqu'à édifier une luxueuse et mensongère brochure intitulée : « L'Alliance Française, 5e colonne de la France » !

Après la guerre, patiemment, la Direction des Relations Culturelles et l'Alliance reprirent le travail ; on assista, malgré la

concurrence nouvelle de la langue anglaise, à une remontée vigoureuse de notre influence ; mais, dès le printemps de 1948, les nouveaux gouvernements de Tchécoslovaquie, de Roumanie, de Pologne, de Bulgarie supprimèrent les établissements et Associations « d'inspiration étrangère ».

Est-ce à dire que la langue française soit aujourd'hui absente de Russie et d'Europe Centrale et Orientale ? Je ne le crois pas ; en Russie les traductions d'œuvres françaises sont abondantes, la part du français dans les publications savantes s'est accrue dans des proportions considérables, et, dans les pays d'Europe Centrale et Orientale, les professeurs de français continuent leur besogne ; notre Radio leur vient en aide ; quoi qu'on puisse penser des programmes auxquels les professeurs sont désormais astreints, on ne peut affirmer que notre influence linguistique soit totalement éliminée.

Du Golfe Persique à l'Archipel Japonais vivent près de deux tiers des habitants de la planète, et il faut bien avouer que la langue et la civilisation françaises sont très mal connues dans ces contrées.

Brillamment représentées en Iran et en Afghanistan, elles sont pratiquement absentes du Pakistan et de l'Inde où, pourtant, depuis quatre ans surtout, nous avons commencé un effort de pénétration. En Indonésie, en Malaisie, au Siam, des Alliances anciennes ont été rénovées et quelques Alliances nouvelles ont vu le jour. En Chine, dès le mois d'août 1950, nos établissements officiels, nos établissements religieux, nos Alliances étaient contraints de cesser leurs activités et de fermer leurs portes. Dans le même temps, heureusement, nous revenions au Japon, où les Instituts Français de Tokyo et Kioto et une Fédération des Alliances Françaises reprenaient vie et prospérité. Tout récemment, un centre d'Études Françaises s'est ouvert à Tokyo. Dans les Etats Associés, l'influence intellectuelle de la France est profonde et nous croyons qu'elle pourra durer, quel que soit l'avenir militaire et politique ; c'est, du point de vue qui est le nôtre, la plus belle chance de la France dans cette région du globe où nous sommes, au total, si peu présents, si mal connus et, souvent, jugés avec une extrême sévérité.

En Amérique latine, la France, jusqu'aux lendemains de la première guerre mondiale, a joué, plus brillamment peut-être que partout ailleurs, son rôle « d'institutrice des nations ». Dès 1926, le déclin de notre influence, concurrencée par l'influence anglaise, et américaine surtout, contrebalancée par des nationalismes jaloux parce que jeunes, desservie par notre absence économique, commençait, s'affirmait et, à partir de 1940, se précipitait.

Mais depuis huit ans nous assistons, dans ce « continent de l'amitié », à une brillante reprise de notre influence traditionnelle. C'est le résultat de l'excellent travail fourni par nos attachés culturels, nos Instituts Français, nos Lycées français et surtout nos Alliances Françaises. Au Brésil, nous passons de 2 Alliances fréquentées par 1.200 élèves à 21 Alliances fréquentées par 8.860. En Argentine, de 5.000 élèves, les Alliances passent à 17.000. Au Mexique, de 800, on arrive à 4.000 ; et ainsi, dans des proportions semblables, dans tous les pays du continent.

On ne vantera jamais assez le dévouement et l'amitié des intellectuels de ces pays, la générosité de nos colonies françaises, le talent et l'allant de nos universitaires détachés.

Certes, par nécessité, le grand nombre, là-bas, est dans l'obligation de connaître l'anglais ; mais la culture française redevient, pour des élites chaque jour plus nombreuses, la forme la plus attrayante de la latinité, et la langue française a partout une excellente seconde place qui est souvent, dans le secret des cœurs, une première place.

Dans les grandes démocraties de l'Amérique du Nord, autour desquelles s'organise aujourd'hui l'ordre du monde libre, la langue et la pensée de la France sont présentes, grâce d'abord aux Canadiens de langue française et aux Franco-Américains. La circulation des idées entre la France et les Etats-Unis est remarquablement active. 120 professeurs français enseignent dans les Universités américaines. Près de 100 groupements d'Alliance Française existent aux Etats-Unis. Les services d'information de notre Ambassade et ses services culturels, réorganisés, sont aujourd'hui fort efficaces.

Quand aux études françaises, elles sont en position satisfaisante malgré la concurrence de l'espagnol, de l'allemand et du russe. On ne peut sans doute pas dire qu'il y ait progrès par comparaison avec l'avant-guerre, mais on peut affirmer que le recul dû à la guerre appartient désormais au passé.

Si l'on veut bien considérer que le français est la langue occidentale la plus répandue en Egypte, grâce surtout à la Mission Laïque, en Ethiopie et au Congo Belge, qu'elle est en bonne place dans les colonies portugaises d'Afrique, que sa connaissance commence timidement à se répandre en Afrique Occidentale anglaise et en Afrique du Sud, si l'on veut bien considérer, comme nous le disions tout à l'heure, que 45 millions d'Africains, du Maghreb

à Madagascar, sont en voie d'apprendre le français, on pensera, comme nous le pensons nous-mêmes pour l'avoir constaté en parcourant l'Afrique à deux reprises, que le continent africain est aujourd'hui, pour la langue française, le continent de la meilleure chance et de l'avenir. Pour plus de la moitié des Africains, le français semble appelé à devenir la langue de communication et de civilisation.

En Europe, nos meilleures positions, et qui sont en progrès sur l'avant-guerre, se trouvent certainement dans la partie méridionale du continent : Portugal, où prospèrent Instituts, Lycées français et Alliances, Espagne, Italie, Yougoslavie (rouverte à notre action) et Grèce (les écoles annexes de l'Institut et les écoles des Alliances groupent à elles seules 12.000 élèves). Dans le Proche-Orient, la France a su maintenir, vaille que vaille, sa primauté linguistique et intellectuelle ; si elle a reculé dans certains pays, elle a fait des progrès dans les autres et tous les établissements de la Mission Laïque voient chaque année monter leurs effectifs.

Tout cela joint à notre présence en Afrique du Nord, fait que les pays baignés par la Méditerranée — le « continent méditerranéen », comme disait Paul Valéry — n'ont guère d'autre langue commune que la nôtre. La langue française est la clé de ce continent-là !

Nous pouvons aussi enregistrer avec satisfaction un certain nombre de résultats positifs sur notre frontière linguistique elle-même. En Alsace. Dans la Sarre. Au Luxembourg. En Belgique même, où le « flamingantisme de combat » n'est peut-être plus qu'un mauvais souvenir.

Les études françaises sont en progrès au Danemark et en Norvège. Leur qualité s'est améliorée en Angleterre, où on peut parler déjà, et au moins en ce qui concerne l'élite cultivée, d'un « bilinguisme » de fait. On fait de bonnes études françaises en Allemagne et nos services culturels déploient dans ce pays une grande activité ; Instituts et Centres d'Études Françaises forment un ensemble de 18 établissements. Le français reste donc bien une des deux langues véhiculaires de la petite Europe de cet après-guerre.

Qu'on me permette, pour terminer, de dire mon sentiment sur le présent travail... Je suis heureux, naturellement, d'avoir eu l'occasion de le rédiger et de mettre au point des connaissances qui me servent dans mon travail de chaque jour. Ce que j'ai dit est loin d'être complet, mais que les pessimistes ne me reprochent point de nourrir des illusions : ce travail est une *étude*, mais c'est aussi un *témoignage*, car je connais, pour les avoir vus, ces continents et ces pays ; derrière chacun des chiffres que je produis, il y a un souvenir.

LA NUIT BLANCHE DE M. A. DE MUSSET

COMEDIE RADIOPHONIQUE

par Claude MARAIS et Carlos d'AGUILA

PERSONNAGES

ALFRED de MUSSET — 37 ans
ISABELLE, nièce de la Comtesse — 18 ans
La Comtesse de LAVAUUR — 28 ans
La Marquise Douairière — 70 ans
LUCY, cousine de la Comtesse — 30 ans
CORBIN, valet de M. Musset
Un Paysan.

Cette œuvre a été interprétée devant les micros de :

Paris — INTER

Radio — ALGER

Radio — MAROC

Radio — STRASBOURG

Radio — NANCY

Radio — RENNES

Radio — SAIGON

Radio — LE CAIRE (E. S. B.)

Elle a été traduite et interprétée :

En Italien, à RADIO-ROMA

En Anglais, (British Forces Network in Germany)

En Allemand, à RADIO-SARREBRUCK

En Polonais, à RADIO-VARSOVIE

En Allemand, à RADIO-VIENNE (Autriche)

(Voir Conjonction No. 52)

La Douairière — Onze heures du soir ! Dix-huit ans ! A cet âge-là, je n'aurais jamais pu me coucher à pareille heure !... Sur-tout si j'avais été encore fille !

Musset — Cette nuit est étouffante ! Etouffante au point de ne plus avoir envie de sommeiller, en dépit de dix lieux de cheval !

La Comtesse — Un dernier verre de Ténériffe ?

Musset — Volontiers, madame ! Quel parfum !

La Douairière — Je vous posais une question, M. de Musset, lorsque cette chère enfant est sortie. Je vous...

Musset — ...Je vous demande excuse, madame, mais j'aperçois-Corbin, mon valet. Peut-il approcher ?

La Douairière — Certainement !

(SON — *bruit de pas*)

Corbin (éloigné) — Monsieur, nous avons soigné le genou de votre cheval, les gens de Mme. la Comtesse, et moi-même. Vous plairait-il de venir voir l'état de la blessure, avant que les palefreniers n'aillent au lit ?

Musset — J'avoue que je tiens fort à cette bête ! ...Oserais-je, mesdames, prendre congé de vous, un instant ?

Comtesse — Je vous en prie !

La Douairière — Un bon cheval est le premier serviteur d'un digne gentilhomme ! Je comprends votre souci, allez ! Il se peut cependant que vous ne me retrouviez point, à votre retour. Je me sens brusquement lasse... Toute ma jeunesse de cœur ne peut rien contre ces maudites courbatures. Dans ce cas, bonsoir donc, monsieur ! ...Demain encore, nous parlerons, si vous le voulez bien. J'estime énormément les gens de plume... surtout quand ils aiment leurs chevaux !

(SON — *bruit de chaises et de pas —
porte que l'on ferme — un temps*)

Lucy — M. de Musset est vraiment un homme magnifique, malgré ce que l'on en dit !

La Comtesse — Et jugez de l'élégance avec laquelle il porte même le costume de voyage !

La Douairière — C'est assurément un bel homme ! Dommage qu'il ait une barbe ! La barbe est un rappel de l'être primitif, de la sauvagerie... Il me souvient qu'étant enfant, lorsque je revenais des Tuileries, mes servantes faisaient un long détour pour me montrer une manière de phénomène de foire, qui buvait à la terrasse d'un café de la rue St-Honoré. Il avait une barbe opulente, des cheveux bouclés, et un costume de pâtre d'un ignoble laisser aller. C'était, paraît-il, un homme de plume assez prisé. Il se nommait, j'en ai souvenance, M. Jean-Jacques Rousseau.

Lucy — Fors la barbe, M. de Musset a de bien jolis yeux !

La Comtesse — Et quel charme prenant ! Quelle chaleur dans la voix ! Quand on pense que ce splendide cavalier, ce grand poète, fut l'esclave de cette drôlesse qui s'habillait en homme..

Lucy — ...Et qui écrivait des romans, sous le pseudonyme roturier de George Sand ! ...Et qui fumait l'herbe à Nicot ! Fi !

La Douairière — Les défauts des gens qui écrivent, mes chères ! Tous ceux que j'ai rencontrés m'ont paru excentriques, et

même un tantinet fous... M. de Musset me semble faire exception... Oh ! j'ai le dos rompu par ces vieilles douleurs, mes enfants ! Je rentre dans mon appartement !

Lucy — Je vous y conduirai, madame... Il se fait tard ! Je bâille moi-même ! ...J'aurais aimé pourtant à souhaiter le bonsoir à notre hôte !

La Douairière — Vous aurez tout loisir de lui souhaiter le bonjour, demain ! ...Venez, ma bonne Lucy !

La Comtesse — Bonne nuit, mère... Bonsoir, Lucy... Moi, je reste, je me dois à mes devoirs de maîtresse de céans !

(SON — *bruit de pas et de porte* —
un long silence)

(*soupirant*) Grand Dieu, quelle étouffante chaleur ! (*un temps* — *exclamation de surprise*) Ho ! M. de Musset, vous êtes un impertinent !

Musset — Pardieu non, madame ! Je vous ai assez regardée pour avoir envie de cela !

La Comtesse (faussement fâchée) — Mais vous m'avez embrassée dans le cou... et par surprise !

Musset — Quand on est jolie comme vous l'êtes, il est des surprises qui ne doivent pas tellement surprendre ! ...Celle-ci a-t-elle été vraiment désagréable ?

La Comtesse — Je n'ai pas dit tout à fait cela... J'ai dit seulement que c'était... révoltant... Sans trop le penser, d'ailleurs !

Musset (chuchoté — rapide — passionné) — Les hasards du voyage ! Ne pensez vous pas, madame, que nous pourrions vivre, en cette nuit, un conte merveilleux ? ...Un conte qui ne serait ni d'Espagne ni d'Italie ? Un conte d'ici, un conte de cette tiède nuit languedocienne, qui vaut bien, soyez-en sûre les nuits d'Andalousie, et celles de Venise !

La Comtesse (rapidement — à voix basse) — Non non ! Pas ici ! ...Non, c'est impossible ! J'en mourrais de honte et de peur ! ...Songez que ce château est un château de famille, qu'il a vu naître mon époux, il y a quelque cinquante-trois ans !

Musset (même jeu) — Que nous importe, madame ! Les murs de cette demeure doivent être sourds... Ils sont si vieux ! ...Ecoutez-moi... (*voix chuchotée et indistincte*).

La Comtesse (même jeu) — Taisez-vous, de grâce ! Vous dites des choses horribles ! Taisez-vous ! ...Nous nous reverrons

à Paris, si vous le voulez. J'accepte que nous nous retrouvions là-bas... A Paris, tout me semble permis. Et si cela vous plaît, chaque jour je me ferai conduire chez vous. Je vous le promets... Ce sera peut-être le bonheur, un bonheur clandestin, délicieux ! ...Mais ici, non ! c'est impossible ! Mes gens...

Musset — ...Ils sont de la campagne, et ils croient à la vertu des maîtres !

La Comtesse — Ma cousine...

Musset — ...Elle a atteint l'âge où l'on aime à être complice !

La Comtesse — Isabelle...

Musset — Elle n'est qu'innocence et pureté ! Aussi belle d'âme que de corps, elle ne pense pas aux vilaines choses !

La Comtesse, — Oui, mais ma belle-mère...

Musset — ...Celle-là a su terriblement avoir trente ans ! Elle vous croit déjà dans ma chambre !

La Comtesse (têtue et passionnée à la fois) — Non ! ...Non !

Musset (de plus en plus pressant) — Ecoutez-moi...

La Comtesse — ...Chut ! voici votre valet ! (*léger blanc — à haute voix*) Vous plairait-il, M. de Musset, de regagner votre chambre ?

Musset (haut — très homme du monde) — Certes oui, madame, puisque vous l'exigez !

La Comtesse — Faut-il que j'appelle quelqu'un de mes gens pour vous y conduire ?

Musset — Ne prenez point cette peine, mon valet connaît le chemin ! N'y a-t-il pas déjà porté mes bagages ? Il connaît toutes mes manies de vieux garçon ! (*à Corbin*) N'est-ce pas, Corbin ?

Corbin (éloigné) — Oh ! oui, monsieur !

Musset — Passe donc devant, avec ce flambeau !

Corbin — Bien, monsieur !

Musset — Il me reste, madame, à vous remercier de cet accueil princier, et à vous souhaiter une bonne nuit !

La Comtesse — Bonne nuit au plus aimable des hôtes !

Musset (à mi-voix) — J'ai écrit, naguère, peut-être vous en souvient-il, « De la Coupe aux Lèvres »... Cette fois, il y a, entre la coupe et les lèvres, presque deux cents lieues... et un bon mois d'automne !

La Comtesse (bas) — Mais il y a aussi l'espoir ! (*haut*) Bonne nuit, monsieur !

Musset — Bonne nuit, madame !

(SON — bruit de porte —
bruit de pas dans les couloirs so-
nores)

Es-tu sûr du chemin, Corbin ?

Corbin — Parfaitement, monsieur !

Musset (*tout en marchant*) — Ce château est immense ! Ces galeries n'en finissent plus ! Un véritable labyrinthe ! ...Ne va pas surtout te tromper de porte !

Corbin — N'ayez crainte monsieur ! (*quelques pas encore*) Voici justement votre chambre !

(SON — porte que l'on ouvre — grincement de gonds)

Musset — Sacrebleu ! Il fait aussi chaud ici que partout ailleurs ! Enfin, les tapis sont moelleux... Le lit semble profond (*il se déplace*)... J'essaierai tout de même de dormir ! ...Ouvre un peu la fenêtre, Corbin !

(SON — bruit de fenêtre que l'on ouvre —
hululemment dans le lointain)

Ho ! un pot de chicorée, comme au temps du grand siècle ! Ça doit être une attention de la Douairière ! ...Au fait, Corbin, as-tu pensé à mon cognac ?

Corbin — Oui, monsieur, il est là, sur la table.

Musset — C'est bien !

Corbin — Monsieur n'a plus besoin de moi ?

Musset — Non, Corbin. Va te coucher... Bonsoir !

Corbin — Je vous souhaite une bonne nuit, monsieur !

(SON — bruit de pas et de porte)

Musset (*soliloque à voix basse*) — Ah ! (*il soupire*) Ce silence est effrayant ! ...Tout le monde doit dormir, déjà, en cette forteresse séculaire ! — La campagne est assurément reposante, mais je crois qu'il n'en faut point abuser ! ...Heureusement qu'il y a le cognac pour apaiser l'esprit et donner le sommeil ! (*il verse un verre d'alcool*) Il est chaud, ce cognac, mais il n'en est pas moins fameux ! (*Il boit*)

(SON — on frappe discrètement à la porte)

On dirait que l'on a frappé ! ...Ça doit être une illusion ! (*riant*) Seuls, les fantômes et les rats doivent encore circuler, à pareille heure !

(SON — on frappe à nouveau, plus distinctement)

Si je n'ai pas la berlue, cette fois on a réellement frappé !
...Allons ouvrir !

(SON — *bruit de pas — porte que l'on ouvre*)

(*stupéfait*) Oh ! ...Par exemple ! ...Vous ? ...J'ai bien l'impression que je rêve ! ...Isabelle !

Isabelle (à voix basse — haletante) — Chut ! ...Non, M. de Musset, vous ne rêvez pas ! C'est bien moi, Isabelle !

Musset (à voix basse) — Mais que diantre, mademoiselle, me vaut l'honneur de cette visite... à cette heure... et dans cette tenue... charmante, d'ailleurs ?

Isabelle — Oh ! M. de Musset, vous savez, mieux que quiconque, ce que vont faire les jeunes filles qui se rendent, en pleine nuit, au clair de lune, chez un beau cavalier...

Musset — ...Les jeunes filles... oui, enfin... les femmes ! ...Mais vous ?... Vous, l'Isabelle limpide ! Vous que j'ai vue tantôt, non point ignorante, non point sotte ! ...Mais vous ? Innocente, oui, innocente, car je ne m'y trompe pas, vous êtes venue...

Isabelle (fébrile — haletante) — ...Oui, je suis venue comme une femme perverse... Oui, je suis venue comme serait venue une comédienne du Marais, ou même la Comtesse, ma tante... Oui, je suis venue, coupable avant même que d'avoir quitté le seuil de ma propre chambre... Mais écoutez, vous devez comprendre... Un homme du commun, un bellâtre de garnison, ne comprendraient sûrement pas. Mais vous ! ...Si vous saviez comme le rêve tient une grande place dans les couvents de jeunes filles ! Il repose à nos côtés, sur nos lits à gros rideaux de toile. Il s'asseyait près de nous, à l'étude. Il s'agenouille près de nous, à la chapelle, et bat des ailes à côté de nos prières... Le rêve ? Il est entré avec deux de vos livres qu'une compagne ramena de vacances. Je les ai lus, je les ai relus, je me suis chanté vos poèmes, des nuits entières ! J'ai peuplé la pénombre de nos mornes préaux de tout le soleil de vos contes d'Espagne et d'Italie... Et la nuit, c'était votre clair de lune à vous, le clair de lune de vos histoires d'amour, qui entrait par la fenêtre poussiéreuse du dortoir... Vous disiez, à l'instant, que je n'étais pas sotte. Il se peut que vous ayez raison. Mais je ne suis, en tous cas, point crédule ! ...Ah ! je savais fort bien qu'au plus, je rencontrerais un Perdican de province, beaucoup moins compliqué que le vôtre, et que le jour de mon mariage avec un quelconque gentilhomme de ce pays, je devrais renoncer à mes rêves enchantés

de jeune fille ! ... Dans cette maison où il n'arrive rien depuis des siècles, le miracle est venu... (*s'exaltant*) A la nuit tombante, comme au temps des paladins antiques et des belles légendes, un cavalier s'est présenté aux portes du château, demandant l'hospitalité. Ce cavalier, c'était vous ! Vous, le poète de mes premières émotions, de mes premiers chagrins, de mes premiers éblouissements ! Vous qui, sans vous en douter, défrichiez depuis des années, une petite âme blanche, perdue au fond d'un immense couvent noir ! Vous, l'ambassadeur du merveilleux, le magicien du cœur ! Vous qui portiez de passionnants souvenirs jusque dans les plis de votre manteau ! Vous qui avez les yeux et la voix que j'avais imaginés ! Vous qui ressemblez à vos chansons ! ... Vous comprenez maintenant, n'est-ce pas ? Je n'ai pas voulu boudier le miracle, je l'ai dépassé ! J'ai voulu créer de l'inoubliable, créer un souvenir pour ensoleiller toute ma vie, un très grand, un très profond souvenir... Je suis...

Musset — ... Oui, vous êtes venue toute blanche, dans un déshabillé de satin qui sent la lavande des plaines de nos vieilles armoires campagnardes... Vous êtes venue, blanche comme pour un mariage ou pour une prise de voile... Vous êtes venue, radieuse et belle, car vous êtes belle, vous l'êtes vraiment ! Vous l'êtes beaucoup plus encore que ne vous l'a dit votre miroir, quand vous l'avez interrogé, tout à l'heure, ce flambeau tremblant à la main !

Isabelle (avec beaucoup d'émotion) — C'est vrai ? Ah ! comme je suis heureuse !

Musset — Oui, vous êtes venue vers un héros fantastique, et selon des traditions de théâtre... Vous êtes venue tout au long d'une galerie interminable, allant de rayon de lune en rayon de lune... Vous êtes venue, craintive et décidée, vers quelque Lorenzaccio ou quelque roi d'Aragon... Vous êtes venue vers un héros tendre et fabuleux, et, pauvre enfant, vous ne trouvez qu'Alfred de Musset !

Isabelle — N'êtes-vous pas, vous aussi, le héros d'aventures mirifiques ?

Musset — D'aventures mirifiques ? ... Isabelle ! ... Au fond, les aventures ne sont que des aventures ! Un peu de chair, un peu d'étourderie, de désir et de faiblesse.

Isabelle — Vos sublimes amours ?

Musset — Elles ressemblaient à celles de tous les commis-greffiers ! Qu'il soit poète ou tabellion, un homme, est toujours un peu bête, quand il aime trop (*bas-lent*) et un peu lâche, quand il est trop aimé !

Isabelle — Pourtant, Mme George Sand qui sait conter de si palpitantes histoires... Mme George Sand et vous, ce dut être...

Musset — ...Ce fut souvent odieux ! Et la plupart du temps, ce que nous disions entre nous, ne touchait en rien, croyez-le bien, à l'élégie !... Isabelle aux yeux limpides ! Isabelle, toute en fraîcheur ! Isabelle qui a cru si joliment aux vieux mensonges ! Isabelle qui a pris pour de belles histoires d'amour ce qui n'était, le plus souvent, que de sales histoires de femmes ! Isabelle qui est aveugle au point qu'elle semble ne pas s'apercevoir, ce soir, que le personnage de ses rêves n'est autre qu'un homme de lettres fatigué désabusé, qui a, de beaucoup, dépassé la trentaine, et qui a laissé, à coup sûr, plus de souvenirs dans les boudoirs de Paris qu'entre les murs de marbre des palais vénitiens !

Isabelle — Ne mentez pas, ne mentez pas ! Ne me laissez pas repartir sans le beau souvenir que je suis venue vous demander. Ne vous moquez pas de moi... Si vous saviez combien cette nuit, pour moi, est déjà féerique ! Mais peut-être suis-je trop différente des belles inconnues qui venaient, la nuit, frapper à votre porte, dans un palais de Vérone ou de Saragosse ! Peut-être...

Musset (doux — lyrique) — ...Taisez-vous, taisez-vous ! ...Non non, je ne toucherait point à tant de fraîcheur, à tant de blancheur ! ...Isabelle, votre clarté de couventine, votre avenir de petite provinciale sage et pieuse ce bonheur de femme auquel vous avez droit, et qui viendra, un jour, dans la gaieté des rires d'enfants, autant de choses sacrées ! ...Ah ! si vous saviez ce que vaut, pour un voyageur ou pour un homme qui a trop longtemps vécu au milieu des petites trahisons, des mesquines infamies et des grandes saletés de Paris, si vous saviez ce que vaut une grand'messe, le dimanche, dans la vieille église d'un petit village, chez nous, en France ! Un repas de famille où l'on est seize à table ! Un vrai rire de vraie jeune fille, dans la campagne, un matin de mai ! ...Ah ! Isabelle qui avez les cheveux et les épaules de Béatrice Donatto, repartez dans la nuit, blanche comme vous êtes venue ! ...Vous vouliez un souvenir ? Emportez celui-ci... Un souvenir que vous ne serez pas forcée de garder prisonnier, toute votre vie, au tréfonds de votre conscience ; un souvenir que vous pourrez conter, plus tard, à une grande fille qui vous ressemblera... Ce souvenir ? ...Tenez — refermez cette cape sur vos épaules — vous pourrez dire : « Une nuit, j'allai frapper à la porte de Musset, oui de M. Musset qui était un homme... Et c'est le poète qui vint m'ouvrir ».

Poèmes

GIL ROC (FRANCE) *

MES PAS

Mes pas découpent régulièrement la nuit. Mes chaussures chantent ou geignent leur ennui et je voudrais passer le peigne de mon rêve dans l'écheveau de mes idées.

Je sens l'aspect poisseux des choses à l'extrémité de mes cheveux. La rue soulève ses pavés du rire de mes pas, ce rire qui claque sur les volets clos, qui siffle sur les caniveaux, hésite et tourbillonne devant les bouches d'égoût, ce rire qui emplit l'espace et qui ne me quitte pas.

Et le pas de mon ombre comme un écho de moi-même qui accompagne mon pas et précède le pas de la vie au royaume de la tristesse.

Tristesse esseulée d'un cœur sans ride.

L'immensité du verbe, dans les cages d'escalier, domine les murs de la ville.

A grands coups d'étriers, je pique les flancs de la colline, là-bas sur l'horizon circulaire.

La terre frémit mais ne bouge pas davantage.

Le poids traînant de mon pas sème des heures nocturnes et lourdes.

* Les auteurs haïtiens et français doivent adresser à l'Institut Français les poèmes qu'ils aimeraient voir publiés à cette page.

ETERNITE

*Si les fleurs que tu sens d'amour veulent périr
Si les arbres que tu vois deviennent immenses
Apprends à regarder, apprend même à souffrir
Avec cette chanson, ces rondes et ces danses.*

*De là, sans rien maudire, arpente la forêt
Où se noyait ta joie au-delà de l'immuable,
Accepte la paresse, à ton sublime arrêt,
Des feuilles sur le front de ton rire increvable.*

*Afin que tout retourne au vigoureux néant
Tel que tu vis, jadis, ton âme universelle,
Reflet de l'éternel au bord du trou béant
Contempler l'horizon dont tu devins parcelle.*

AMES DES CIMETIERES

*Le vent, très malheureux, soulève dans l'eau claire
Les vagues. L'eau s'écoule au temple de la nuit
Que traîne le ciel noir. Un nuage s'éclaire
A l'esprit souvenir d'un fantôme interdit.*

*Mais de l'or, frémissant au sommet des églises ;
Fait songer que tu n'as pas dit ton dernier mot
Soleil. Et les frissons que nous donnent les brises,
Retenus au feuillage en pierre de tombeau.*

*Aurions nous oublié l'âme des cimetières
Que le siècle a gardé par dessus les saisons
Et que les heures vont de leurs cadences fières
Coucher au long des murs de sincères raisons ?*

RENE STREIFF (FRANCE)

ROUEN

*Dans l'écrin du plateau couronné de forêts,
s'étagent les maisons jusqu'au miroir du fleuve,
Large ruban moiré, que fend la coque neuve
D'un remorqueur traînant trois chalands dans ses rets...*

*De la houle des toits jaillit un mascaret :
La flèche vert de gris, tel un vieux Terre-Neuve,
Garde ses tours, sa nef, qu'ont affaibli l'épreuve,
Et que veille le gros Horloge, guilleret...*

*A Saint-Maclou régna l'ogive toute pure,
Mais Saint-Ouesn voulut couronne de guipure,
Le Parlement choisi des flammes de granit...*

*Voici Jeanne au bûcher, la maison de Corneille,
La vierge à Bonsecours, qui règne du zénith
Sur la ville et son port, cette bruissante abeille...*

*1er Prix d'Honneur Jeux Floraux
du Languedoc 1954.*

BERCEUSE

A ma petite Marie-Pascale,

*A ma petite Marie-Pascale,
Dors l'enfantelet
Toute rose et blonde
En ton bercelet,
Dans la paix profonde
De ce demi jour,
Et de notre amour...*

*Pour orner ton rêve,
Valsez le lutin
Dans la nuit, sans trêve,
Et le clair matin,
Poussez les fleurettes,
Dansez les avettes !...*

*Pour la protéger
Tout un essaim d'anges,
Voltige, léger,
Caressant ses langes
Et ouvre ses yeux
Au monde des Cieux...*

*2e prix Concours des Intellectuels
Français 1954.*

Silhouette

COLETTE

par André DELACOUR

L'œuvre de Colette apparaît comme une sorte de miracle littéraire. Elle semble le résultat d'une éclosion spontanée qui cependant a tous les caractères et tous les mérites de l'art le plus habilement médité.

Il y a chez Colette quelque chose de mystérieux, qui non seulement fait penser à l'infaillible instinct des animaux, mais qui, plus profond encore et plus entouré de mystère, évoque pour nous la sève dont se nourrissent les fleurs et les fruits.

Elle n'est pas seulement toute mêlée à la nature dont les énergies et les effluves la traversent : on dirait qu'elle est attachée à la terre où elle puise les sucs qui sont les aliments de son génie instinctif.

Elle est née en effet en 1873 à Saint Sauveur en Puisaye, dans ce coin de France, entre le Loing, l'Yonne et la Loire, qui déjà commence la plantureuse Bourgogne, et où les marais eux-mêmes grouillent d'une vie intense et prodigieuse. De ce pays et de toute une lignée de terriens, elle a reçu la puissance et la finesse de sensations qui la font participer à la vie secrète des bêtes et des plantes, en lui donnant cette manière d'intelligence que la femme tire de son instinct, et cette extraordinaire poésie qui se dégage parfois de son désir

C'est ce tempérament qu'elle a apporté à Paris où elle s'est mariée en 1893 avec Henry Gauthier-Villars, écrivain connu sous le nom de Willy. Ce sont ces dons qu'elle a fait éclater en littérature, lorsqu'elle a commencé d'écrire en collaboration avec son mari, mais signée seulement de Willy, sa série inoubliable des *Claudine* : *Claudine à l'école*, *Claudine à Paris*, *Claudine en ménage*, *Claudine s'en va*, qui parurent de 1900 à 1903.

Séparée alors de son mari, elle entreprit aussitôt une œuvre qui allait, dès le premier livre, intitulé : *Sept dialogues de bêtes*

(1904), s'imposer par son exceptionnelle qualité. Plus proche d'elles, plus substituée à elles que ne le fut jamais *La Fontaine*, Colette n'était plus dans ce livre un être humain qui fait parler des bêtes ; elle était tour à tour les bêtes elles-mêmes qui soudain avaient reçu la parole pour exprimer, avec une perfection à laquelle n'atteignent guère les hommes, tout ce que leur caractère a d'unique et de secret.

Mais *La Retraite sentimentale*, parue, trois ans plus tard, *L'Ingénue libertine* et surtout *La Vagabonde* qui est de 1910, allaient révéler chez leur auteur le peintre incomparable de ce qu'il y a chez la femme de simple, de presque animal et pourtant de si subtilement raffiné et compliqué. C'était mieux que de la psychologie qu'on trouvait dans ces romans. C'était l'apparition évidente de personnalités dévoilées jusqu'au plus intime d'elles-mêmes. C'était non seulement la chair avec tous ses désirs, le cœur avec tous ses soubresauts, mais l'âme avec tous ses secrets insoupçonnés, qui se dénudaient devant nos yeux et qui, par leur frisson et leur chaleur d'humanité, nous atteignaient jusqu'au fond de notre sensibilité et de notre esprit.

On allait retrouver, enrichie encore et perfectionnée, la même veine dans *l'Entrave*, dans *Mitsou, ou comment l'esprit vient aux filles* et dans ces deux chefs-d'œuvres que sont *Chéri* et *La fin de Chéri*. Avec la collaboration de M. Léopold Marchand, elle en a tiré une pièce qui fut un des grands succès dramatiques d'entre 1920 et 1940.

Parallèlement à ces créations romanesques, Colette a continué d'écrire de beaux livres où la vie de la nature était exprimée dans sa profondeur, où les spectacles du monde étaient reproduits dans leur pittoresque même le plus artificiel, où tout ce qu'il y a de poésie épars dans le silence de la campagne, au milieu du bruit des hommes se dégageait de chaque chose vue, pour vous toucher par sa couleur et par son émotion. *Les Vrilles de la Vigne*, *L'Envers du music-hall*, *Dans la foule*, et tout récemment, ce délicieux *Pour un herbier* sont des œuvres de poète, mais d'un poète qui ne cesse d'extraire sa poésie de la plus réelle des réalités.

Le style dans lequel toutes ces œuvres sont écrites est à la fois le plus exact et le plus savoureux. Les mots y ont un sens si juste et si précis qu'on est sûr, après *La Bruyère*, qu'« il n'y a pas de synonymes dans la langue française ». Ces mots « collent » tellement aux objets et aux êtres qu'ils désignent, qu'ils deviennent ces êtres mêmes et ces objets et qu'ils donnent au langage de Colette une extraordinaire puissance d'évocation. Ce n'est plus de l'écriture, mais de la peinture ou de la musique, et qui font

surgir devant nous, non plus des idéalités, mais d'intenses réalités. Les mots les plus simples, et souvent les plus défraîchis, y reprennent leur force première et leur fraîcheur.

Par sa mesure, par son goût, par son réalisme poétique et perfection si lumineuse avec laquelle elle se traduit, Colette est, avec La Fontaine encore, l'écrivain qui a le plus de race française et qui illustre avec le plus d'éclat le caractère permanent de notre génie national.⁽¹⁾

(1) « CONJONCTION » rappelle à ses lecteurs que Colette est décédée le 7 août 1954 à Paris.

COURRIER DE FRANCE

LA CEINTURE DE PARIS

par Henry ASSELIN

Ce qu'on appelle la ceinture de Paris, naguère desservie par un petit train circulaire qui reliait entre elles les portes de la ville et auquel ont succédé de luxueux et rapides autobus, est formée d'une succession de boulevards, très spacieux, bordés de platanes, qui portent le plus souvent les noms des célèbres maréchaux de l'Empire. Les grands immeubles qui s'érigent le long de ces boulevards, côté interne, ne datent guère que d'un demi-siècle. Les autres, côté externe, sont de création beaucoup plus récente : ils se construisent par groupes imposants ; la construction en a été accélérée au lendemain de la dernière guerre et, en ce moment même, elle est poussée très activement pour répondre au problème du logement qui s'impose si sévèrement à la capitale, dont la population ne cesse d'augmenter. Ce sont les « Habitations de la Ville de Paris », mises en location et exploitées par diverses régies placées sous le contrôle des Services municipaux ; elles comprennent de véritables cités ouvrières, à loyer modeste, et des logements dits à loyer modéré, qui, à l'origine du moins, étaient destinés aux classes moyennes et aux retraités de l'armée, de l'enseignement et de l'administration. Il n'y a pas longtemps encore, ces larges boulevards, avec leurs ombrages, offraient aux citadins de paisibles et agréables promenades, d'autant plus appréciées qu'elles conduisaient, d'une part, au Bois de Boulogne, d'autre part, au Bois de Vincennes, ces deux oasis de verdure et d'eau qui sont à deux de ses extrémités, comme les poumons de la grande cité. Aujourd'hui, les promenades en question sont moins paisibles et moins agréables : ces boulevards périphériques sont devenus, en effet, de véritables exutoires de la circulation automobile, laquelle, terriblement embouteillée dans le centre, est condamnée à rechercher plus loin le moyen de se libérer.

Quelques années avant la guerre, là où se dressent maintenant les blocs de la Ville de Paris, la périphérie s'ouvrait, du côté externe, sur les anciennes fortifications, mêlées à des terrains vagues, non exploités, dont l'ensemble constituait ce qu'on appelait la zone, dont le souvenir demeure vivant dans l'esprit des Parisiens qui, à la fois, la redoutaient en raison de son insalubrité et l'appréciaient pour le pittoresque de ses roulettes, de ses baraques de tôle ou de bois, où vivait une population bigar-

rée et plus ou moins nomade, pour l'animation et la couleur de ses marchés aux puces qui, d'ailleurs, n'ont pas tous disparus. La grande entreprise des édiles parisiens aura donc consisté, en une vingtaine d'années, à combler et aplanir les fortifications jugées inutiles en raison des moyens dont dispose la guerre moderne, à balayer et faire disparaître la zone, à remplacer celle-ci et les fortifications par de vastes immeubles de rapport.

Le plan qui a présidé à cette transformation de la périphérie parisienne fait, en vérité, honneur à ceux qui l'ont conçu. Le souci n'a pas seulement été de loger les habitants ; il a été également de leur assurer une hygiène nouvelle. Les blocs de maisons, de huit à dix étages, avec magasins et garages, sont ce qu'ils ne peuvent éviter d'être dans une grande ville surpeuplée ; mais entre ces blocs, partout se rencontrent des jardins publics, des pépinières et des terrains de sport. En sorte qu'on a pu, avec une coquetterie légitime, appeler cette partie extrême de la grande ville, la « Ceinture verte de Paris ».

Les blocs d'habitations eux-mêmes marquent un progrès très réel sur les conceptions qui étaient celles des anciens architectes. Dans le centre et même dans des quartiers comme ceux des Champs-Élysées ou de l'Étoile, on constate que les plus beaux immeubles, richement habités, ne sont le plus souvent qu'en façade et que la partie arrière en est singulièrement sacrifiée. Ils se présentent généralement entre deux artères parallèles, en dos à dos, côté rue et côté cour. Sur chaque rue, la façade est des plus avenantes, avec ses hautes fenêtres et ses balcons ornés, au-dessus de portes cochères monumentales. De ce côté donnent les salles d'apparat, les salons de réception, les boudoirs, quelquefois, mais rarement, la salle à manger et une ou deux chambres à coucher. Mais derrière, là où se rejoignent les deux constructions, là où elles s'épaulent, il n'y a qu'une cour étroite, véritable puits d'air et de lumière, sur lequel ouvrent les cuisines, les cabinets de toilette, une ou plusieurs chambres à coucher et souvent la salle à manger. Pour les étages supérieurs, le mal n'est pas trop grand ; mais les étages inférieurs, de ce côté-là, sont condamnés à l'éclairage artificiel, du matin au soir. Voilà un moment où la servitude des grandes villes se fait cruellement sentir.

Les bâtisseurs de la nouvelle zone ont été fort bien inspirés en rompant avec cette coutume barbare : au lieu de se présenter en dos à dos, au long des rues parallèles, leurs immeubles s'éparpillent dans la diversité, en liberté, si l'on peut dire, selon un plan de rues qui se prêtait à l'imagination et à la fantaisie puisqu'il disposait de terrains vastes et vierges. Et ici, ou bien les maisons s'ordonnent sur un quadrilatère bordé de quatre artères, et donnent alors, à l'intérieur, sur un jardin, avec pelouses, arbres, fleurs et pergolas, ou bien elles s'imbriquent de telle façon que le côté cour y est au moins aussi spacieux que le côté rue, et que l'espace entre elles se trouvent être assez important pour qu'on puisse y disposer des relais de verdure et des perspectives...

L'ECOLE NATIONALE FORESTIERE DE NANCY

par R. WARNIER

Depuis que La Fontaine, aimable et épicurien « maître particulier des Eaux et Forêts au duché de Château-Thierry », illustra cette plaisante profession, elle est devenue, comme nombre d'autres en France, plus importante de par ses charges, plus austère aussi de par les voies qui l'ouvrent.

L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts, qui désormais y mène, est à juste titre fière de la classe acquise par les « forestiers » qu'elle forme depuis sa fondation (1824) et de son exceptionnel renom hors des frontières françaises. Son statut et ses méthodes d'enseignement en rendent compte.

*
* *

Elle offre un exemple typique, — mais nullement isolé !, — de l'équilibre observé, dans l'organisation scolaire française, entre l'utile groupement, à Paris, des principales « grandes écoles » et une décentralisation qui tempère la concentration, commencée sous la Royauté, poursuivie par l'Empire et la République.

N'était-il pas, d'ailleurs, logique d'installer l'Ecole forestière au cœur de la Lorraine, dont la parure de forêts aida, sous la Restauration, l'industrie naissante des « maîtres de forge » ?

Et ne voit-on pas ainsi les ressources hydro-électriques des régions montagneuses faire prospérer, à Toulouse comme à Grenoble des Instituts électro-chimiques justement réputés ; ou la Côte d'Azur accueillir, autour de son Centre méditerranéen, Instituts d'études et Cours d'été qu'y attire un climat privilégié ? La logique de cette décentralisation s'inscrit sans heurt dans le cadre qu'a proposé la nature.

*
* *

L'Ecole forestière de Nancy illustre ce qu'en France on entend par « Ecoles d'applications ». Leur but est d'accueillir, à l'issue de sérieuses études générales, les jeunes ingénieurs qui, à leur sortie des traditionnelles Ecoles « polytechniques », « centrale », etc., sont aptes à se spécialiser dans l'un des domaines d'application de leurs connaissances encore abstraites.

Le recrutement de Nancy est essentiellement assuré, depuis le décret de 1888, par les lauréats de l'Institut national d'Agronomie de Paris, plus quelques Polytechniciens admis selon leur rang de sortie et des élèves « libres », français ou étrangers.

De cette formule découle le programme d'enseignement, lentement mis au point. D'un « scientifique », préparé à des carrières fort diverses, Nancy fera, en deux ans, un spécialiste de la forêt, des chemins d'exploitation à y tracer, des eaux qui l'alimentent ou le menacent ; de multiples chaires d'enseignement englobent la correction des torrents, le reboisement, l'exploitation comme l'aménagement des forêts, la coupe des arbres, les emplois du bois.

En 125 ans, la science y a assimilé des principes et méthodes sans cesse renouvelés ; des disciplines neuves y ont triomphé vers 1900 : de la phytosociologie, qui traite désormais le végétal isolé comme membre solidaire de la grande famille de la nature, à la xylologie, qui examine les problèmes liés à la croissance de l'arbre et aux mille emplois du bois.

Un tel programme d'enseignement comporte des études sur le terrain, des tournées en France et à l'étranger, le recours à divers laboratoires. Il se coordonne avec l'enseignement plus modeste donné à l'Ecole des Barres (Loiret) qui forme le personnel subalterne, comme avec les leçons pratiques de telle « Ecole de sciage » (Mouchard), de même qu'avec les conclusions des trois organismes consacrés, depuis 1934, au problème général du Bois : l'Institut national du Bois, l'Ecole Supérieure du Bois et le Laboratoire National d'essai des Bois.

*

* *

L'Ecole de Nancy, fière d'avoir adapté aux exigences de la science moderne et de la vie nationale la discipline qu'on se plait à désigner à nouveau du vieux nom charmant de « foresterie », l'est aussi de son constant attrait sur les auditeurs étrangers, qu'elle accueille selon un régime fort souple. Dès ses débuts, elle y trouva 10 à 20% de ses effectifs (la « promotion » annuelle variant de 15 à 30 élèves) ; de 1919 à 1951, ils furent plus de 130, venus de 20 pays divers, d'Europe — surtout centrale, orientale et scandinave — et d'outre-mer, les circonstances en faisant varier l'origine plus que le nombre. Le diplôme d'« Ingénieur libre de Nancy » a affirmé son prestige.

Le renom de l'Ecole s'atteste constamment : de 1867 à 1884, la Grande Bretagne lui confia la formation de ses forestiers pour le Gouvernement de l'Inde ; en Bulgarie, un Nancéen organise le service forestier national (1912) ; la Pologne, jusqu'à la dernière guerre, lui envoyait ses meilleurs élèves. Récemment, la F. A. O. a confié sa section forestière à un Nancéen français qu'assistent plusieurs de ses condisciples ; et sa dernière création, la Commission internationale du Peu-

plier, a choisi pour président un maître de Nancy ; un autre anime la « Sylva Mediterranea », tel autre organisa le 1er Congrès de l'Institut international de recherches forestières. Leur notoriété est, comme leurs traités, reconnue dans le monde entier...

Rien, du monde poétique de l'arbre, n'échappe à ce vaste enseignement, toujours soucieux de ses applications pratiques ; on y traite des essences exotiques en France, des ravages de tel champignon ou des méfaits du gui ; on n'y oublie, ni les données les plus récentes de la science, ni le problème fondamental : conserver et exploiter rationnellement la richesse forestière qui, pour la France comme pour tant d'autres pays, signifie le charme des paysages autant que la prospérité nationale.

Les livres

Pierre-Jean JOUVE : *En miroir, journal sans date*

Nous attendons beaucoup du journal d'un poète authentique. Nous en attendons une confiance voilée, des souvenirs teintés d'irréalité, des rêveries enracinées dans une enfance miraculeusement proche, un univers à la fois dense et fantastique, en même temps qu'une méditation toujours inachevée et sans cesse reprise de l'auteur sur son acte créateur. Le titre même de ces souvenirs évoque la transparence de l'âme et le retour aux sources de l'enfance plus que la confession ou même la confiance. De Pierre Jean Jouve, qui est un des poètes les plus secrets de notre temps, voici aujourd'hui un émouvant « journal sans date », *En miroir*, où l'expérience d'une vie et celle d'une œuvre poétique et romanesque sont si étroitement associées que les souvenirs glissent insensiblement de l'une à l'autre.

La poésie de Pierre Jean Jouve, dure et comme nouée sur elle-même, volcanique et volontairement aride, exige de son lecteur le goût de ce dépouillement qui constitue la passion secrète du poète : les pages du « journal sans date », dont la fluidité contraste avec les harmonies heurtées des poèmes de Jouve, évoquent les thèmes psychanalytiques dont il s'inspire — sang, déchirement — et surtout le climat d'exil moral qui l'oppose au monde des lettres, qui l'amena à rompre avec plusieurs de ses amis, et qui fait de lui un solitaire au milieu des siens. Jouve sait exprimer cette solitude, avec un détachement vrai, sans sécheresse ni ostentation. Ce goût de la solitude qui imprègne même ses expériences amoureuses, il l'évoque en quelques pages qui dans leur extrême dépouillement sont parmi les plus belles de son livre : « Je conviens d'avoir, en une large mesure, choisi l'exil. Ma nature est sauvage et presque toujours insatisfaite. Mieux valait, me disais-je, l'exil que la compromission. Mais je porte une tendance qui s'accorde rarement avec le jeu de la vie ; c'est la tendance de rupture ».

Cette tendance oppose le poète à lui-même et à son propre passé en même temps qu'à ses contemporains. Il renie les poèmes qu'il écrivit avant sa conversion. Plus intimement, il se détache de l'œuvre faite même s'il ne la condamne pas : « Au produit de ce travail je suis rapidement étranger. La page écrite, il ne reste que l'inquiétude, avec la fin de la page suivante ». Sans doute toute impulsion créatrice authen-

tique suppose-t-elle quelque oubli de l'œuvre faite, ou quelque insatisfaction, qui oblige le poète à aller de l'avant. Mais l'accent de Jouve ici n'est pas celui de la conquête ni de la joie créatrice : il sent en lui un « juge implacable », un bourreau.

Le travail seul l'apaise : il ne le comble pas, certes, mais lui permet d'atteindre cette grâce précaire et fugitive qu'est l'inspiration. Jouve revendique courageusement ce « pouvoir occulte » qu'une poésie intellectualiste voudrait bannir et que le surréalisme dégradait en le transformant en une dictée automatique de l'inconscient. Jouve définit au contraire l'inspiration comme une forme aigüe de la conscience poétique, qui permet au poète d'unir les puissances célestes et l'obscur matière des rêves : « le diseur de mots est celui qui, dans l'extrême veille, harponne un équivalent du rêve ».

Ainsi ce miroir d'une poésie singulière et cruelle parvient-il à refléter l'essence universelle de l'acte poétique. L'esthéticien n'y trouvera certes pas une formule de la création poétique — il n'y en a pas... — mais une approximation lucide de son dynamisme intérieur. *En miroir* nous livre plus qu'une confidence : le témoignage d'un poète.

J.L. B.

« L'OBLIGATION SCOLAIRE EN ASIE DU SUD ET DANS LE PACIFIQUE »

(Paris, 1954, éd. UNESCO, 1 brch., 8 1.00).

Il n'est pas exagéré de dire qu'un des plus graves problèmes actuels consiste à offrir à tous les enfants du monde des moyens d'éducation ; plus de la moitié d'entre eux en effet ne fréquentent pas l'école. Dans la seule région de l'Asie du sud et du Pacifique, cinquante-cinq millions d'enfants, sur un total de quatre vingt quinze millions de garçons et de filles, d'âge scolaire, sont privés de toute possibilité de s'instruire.

Ce n'est donc pas par hasard que cette partie du globe a été choisie pour faire l'objet de la première des conférences régionales organisées par l'Unesco, de façon à procéder sur place à l'étude détaillée des problèmes concernant l'obligation scolaire. Cette réunion a eu lieu à Bombay en 1952 ; d'éminents éducateurs venus de quinze Etats ont participé à ces travaux qui ont permis de recommander, à la lumière des expériences les plus diverses, un ensemble de mesures applicables à toute la région.

Dans le cadre de sa collection « d'Etudes sur la scolarité obligatoire », l'Unesco publie aujourd'hui le compte-rendu de la conférence, sous le titre « L'obligation scolaire en Asie du sud et dans le Pacifique ». L'importance du sujet débattu et celle de la réunion elle-même ont déter-

miné la forme de cette publication. Il ne s'agit pas d'un simple résumé des discussions, mais d'un rapport explicatif : les conditions de l'enseignement dans l'Asie méridionale et dans le Pacifique constituant l'objet de la conférence, on a pensé que son compte-rendu offrirait un intérêt plus durable s'il était replacé dans ce contexte concret et faisait état des aspirations des peuples intéressés.

La charge que l'application effective de l'obligation scolaire représentera pour ces pays, sur le plan de l'enseignement proprement dit et sur le plan financier, sera relativement deux fois plus lourde que pour la plupart des pays européens ; et pourtant la région est surtout agricole, et le revenu national moyen des Etats y est bien plus faible qu'en Europe ou en Amérique du nord. L'œuvre à accomplir est extrêmement ardue et requiert de la part des maîtres et des admirateurs de l'enseignement beaucoup de courage, une connaissance précise de la situation et une préparation minutieuse du plan d'action. C'est d'abord à leur intention que l'Unesco publie cette brochure ; mais c'est aussi dans le but d'aider les éducateurs des autres pays à examiner leurs propres difficultés sous un jour nouveau.

Dans le premier chapitre, la question de l'obligation scolaire est envisagée dans ses grandes lignes ; on s'y est efforcé de définir les principaux problèmes qui appellent une étude et des mesures pratiques. Vient ensuite un exposé de la situation effective de l'obligation scolaire dans les pays de l'Asie du sud et du Pacifique : exposé très condensé en raison de la diversité des systèmes d'enseignement qu'on y rencontre. C'est à la lumière de ces indications de base qu'on peut lire enfin le rapport proprement dit sur les débats de la conférence, lequel est présenté de façon à mettre en relief les principales préoccupations des participants et les raisons qui ont motivé l'établissement des recommandations générales. Quatre annexes reproduisent les documents importants de la conférence : les recommandations, la liste des participants, un des documents de travail (consacré à l'action sur le plan international) et une bibliographie.

DEUX LIVRES FRANÇAIS REVELENT LA PEINTURE EGYPTIENNE

par Raymond COGNIAT

Cette année sera-t-elle celle de la révélation en France de la peinture égyptienne ? En effet, par une curieuse coïncidence deux ouvrages consacrés à ce sujet viennent de paraître à quelques mois d'intervalle et tous deux nous révèlent des œuvres d'une qualité si exceptionnelle qu'il faut bien désormais accorder une place de premier rang dans nos histoires à l'art à cette création demeurée jusqu'alors méconnue par nous.

Le premier paru de ces volumes, dont le texte est d'André Lhote (éditions Hachette) étudie le problème de la peinture égyptienne sur le plan plastique et analyse les œuvres sous l'angle de la vision contemporaine. Il en montre l'étonnante actualité et la façon dont les artistes égyptiens ont résolu, avec une science extraordinaire, les questions qui nous préoccupent actuellement, comment, tout en respectant les principes d'une esthétique très convenue et que nous croyions conventionnelle, ces artistes ne perdent pas le contact avec la vie, non seulement par les sujets traités mais aussi par la façon de les interpréter.

Une des réussites les plus extraordinaires de l'art égyptien et sur laquelle insiste André Lhote est la juxtaposition, sur un même personnage, d'angles de vue différents, (visage de profil, torse de face, jambes de profil) sans que cette juxtaposition aboutisse à une construction anormale. Le personnage se recompose ainsi dans une réalité nouvelle qui accorde des profils contradictoires.

Même si nous avons perdu le sens ésotérique de ces œuvres, elles conservent, par leur qualité plastique et aussi par une manière de réalisme transposé, une puissance d'évocation et une grandeur qui justifient l'admiration. Pour pénétrer dans l'intimité de ces œuvres il est nécessaire de ne pas se contenter d'une vue générale mais d'en étudier les détails et c'est ce que fait sentir André Lhote en s'attachant à certains d'entre eux notamment aux représentations de natures mortes ou à l'analyse de scènes de la vie familière, scène de pêche, de chasse, vie des artisans, festivités, danses, etc...

La liberté et la fantaisie des peintres égyptiens se révèle plus complètement encore dans les œuvres inachevées qui conservent la fraîcheur d'inspiration des esquisses tout en témoignant, par la sûreté du trait, d'une rare maîtrise. Les auteurs n'étaient peut-être considérés que comme de simples artisans puisque, le plus souvent ces œuvres restent anonymes, mais ils sont si parfaitement maîtres de leur technique qu'elle ne représente pour eux aucune entrave dans l'expression des sentiments et de la vie et qu'ils peuvent ainsi directement atteindre au style sans la moindre apparence d'effort.

Il apparaît donc que cet art n'a pas la rigidité que nous imaginions : « La conclusion qui semble s'imposer — dit André Lhote — c'est que les règles n'étaient vraiment rigides sous les pharaons qu'en ce qui concerne les représentations rituelles, et que la fantaisie était tolérée plus fréquemment qu'on ne le croit communément lorsqu'il ne s'agissait pas uniquement des dieux ». André Lhote démontre en outre péremptoirement que la théorie est complètement fautive selon laquelle le dessin égyptien se contente d'être le tracé, sur le mur, d'une ombre portée. C'est une vue élémentaire contredite par les œuvres elles-mêmes et dont toutes les reproductions prouvent l'inanité. En fait la pureté de ce style

totallement inventé ne peut se contenter des hasards et des insuffisances d'un réalisme étroit : elle est le résultat d'une science acquise à la suite d'une très haute et très ancienne culture qui se propage pendant des siècles à travers les différents règnes, revêt des formes variées, sans jamais perdre son caractère général qui donne à l'ensemble de cette création l'unité à travers laquelle se reconnaît le signe de cette civilisation.

Le livre de M. Arpag Mekhitarian, paru dans la collection « Les grands siècles de la Peinture » (Editions Skira), est conçu sur un tout autre plan et selon un tout autre programme. Lui aussi étudie le problème esthétique mais dans sa chronologie et par l'analyse de l'évolution des styles. Il est intéressant de trouver dans cette évolution un nouvel exemple de la théorie énoncée par Focillon lorsqu'il déclare que tous les arts suivent un analogue processus : à l'origine se trouvent les formes archaïques, très épurées, très simplifiées, réduites presque à un graphisme, qui peu à peu s'enrichissent d'apports plus humains, plus sensibles, sans perdre leurs qualités de style et atteignent alors aux formes dites classiques ; celles-ci à leur tour se parent d'élégance, assouplissent leur rigueur et aboutissent à ce que nous appelons aujourd'hui, dans notre civilisation, l'art baroque, avant de sombrer dans le réalisme et dans la décadence. Or les chapitres de l'étude de M. Arpag Menkhitarian suivent exactement cette progression, et dans le résumé qu'il en fait nous retrouvons le même cheminement. Parlant des styles de l'Ancien et du Moyen-Empire l'auteur les caractérise ainsi : « sévérité d'allure, un peu de raideur dans le mouvement, amour de la symétrie dans la composition », qui se retrouvent dans la période archaïque du Nouvel Empire. Dans la seconde moitié du XVème siècle : « les gestes s'assouplissent, deviennent plus gracieux, les scènes sont proposées avec plus de liberté et de fantaisie ». Le début du XIVème siècle avant Jésus-Christ voit s'affirmer l'attitude classique « faite de sobriété et de réserve », tandis qu'à la fin du XIVème siècle, sous le règne de Tout-Ank-Ahmon se crée un art maniéré et séduisant. L'ère des Ramsès (13ème et 12ème siècle avant J. C.) « prépare la décadence ; les meilleures œuvres sont souvent un mélange de virtuosité et de négligence... A force de vouloir mettre de l'animation dans ses tableaux le peintre de la 19ème dynastie multiplie les détails amusants ; il perd en grandeur ce qu'il gagne en originalité ; le croquis prend désormais le pas sur la qualité picturale des scènes ».

Ce résumé concerne l'art thébain puisqu'il reste trop peu de témoignages sur l'art de l'Ancien et du Moyen Empire et qu'il est impossible d'en dessiner la courbe générale, mais il est pour le moins curieux de constater dans ce domaine particulier une évolution aussi exactement conforme à celle de notre propre civilisation.

La découverte de l'art égyptien vient donc bien à son heure dans notre temps plus ouvert que tout autre à sa compréhension, plus curieux

de pénétrer toutes les formes d'expression et d'en analyser les ressorts. C'est justement parce que nous sommes nous mêmes à la fin du cycle, que nous pouvons avoir une vue perspective qui nous aide à comprendre la courbe générale de notre propre culture plastique et à découvrir dans les autres civilisations des mouvements analogues pour en saisir la beauté.

Les nombreuses planches qui illustrent ces deux ouvrages et qui, fort heureusement, ne font pas double emploi, nous permettent de suivre très précisément les commentaires des auteurs et d'atteindre à une connaissance, certes élémentaire et superficielle, mais suffisante cependant pour rectifier beaucoup d'idées toutes faites sur une des formes d'art les plus admirables et les plus accomplies qui puissent exister.

Pierre POULAIN : *La carrière de sarcophage d'Arcy-sur-Cure.*

Extrait de la Revue Archéologique de l'Est et du Centre Est, t. V, fasc. 1, 1954, Dijon imp. Bernigaud et Privat, 1 brch. 16 p, 9 photos, 6 dessins, notes bibl.

Située au sommet d'une falaise corallienne, à proximité d'une voie romaine, cette carrière aurait été ouverte, d'après l'auteur, pour l'extraction de blocs de rocher destinés à faire des sarcophages. Ces sarcophages sont, on le sait, des cercueils creusés dans un monolithe dont les parois sont souvent ornées de sculptures admirables et que le monde antique a légués à la Gaule romaine.

Une étude minutieuse des lieux permet à M. Poirier de reconstituer les deux modes d'extraction de ces blocs de pierre : en lit, en découpant toutes les faces à la manière d'une dalle d'escalier ; en délit, en creusant la paroi à la mesure des parois latérales du futur sarcophage et en faisant ensuite éclater le fond d'un seul coup au moyens de coins de bois enfoncés à force.

Bien illustré de documents et de photos, cet intéressant article donne une idée des méthodes de l'Ecole française de fouilles — créée et dirigée par M. Leroi-Gourhan, professeur à la Faculté de Lyon — école dont les travaux ont rendu célèbres les sites préhistoriques d'Arcy-sur-Cure et dont M. Poulain est maintenant un des vétérans.

R. D.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

LE SCIPA ET L'ECONOMIE HAÏTIENNE

par Julien LAUTURE

Un programme de développement agricole a été inauguré en Haïti en Septembre 1944 grâce à la coopération de l'Institut des Affaires Inter-Américaines et du gouvernement haïtien. Le but initial était de mettre en culture des terres qui avaient été quelques années auparavant plantée en cryptostégia, arbuste à latex, connu sous le nom vulgaire de « Corne cabri ».

Parmi les moyens envisagés se trouvaient ceux-ci : a) Aider à l'amélioration et au développement des systèmes existants d'irrigation, b) Etablir un système efficace de conservation des grains, c) Entraîner le personnel agricole haïtien, d) Enseigner aux paysans de meilleures méthodes agricoles e) Fournir une aide technique au gouvernement haïtien et aux paysans en vue de l'augmentation de la production vivrière.

L'organisation initiale fut modifiée en 1948, elle devint alors le Service coopératif Inter-Américain de Production Agricole ou SCIPA qui fut intégré au Département de l'Agriculture.

Il est certes difficile de montrer après quelques années les résultats d'un plan de développement agricole dans un pays où les enquêtes ne sont pas faites méthodiquement et où il n'existent que très peu de bonnes données statistiques.

Si l'on considère les conditions du milieu haïtien : un pays surpeuplé, montagneux, attaqué par l'érosion, une population rurale avec un fort pourcentage d'illettrés, des hommes, des femmes et des enfants sous-alimentés, il semble évident que tout programme agricole doit tenir compte de ces facteurs et essayer d'augmenter le rendement à l'hectare des terres en vue d'un mieux-être économique. En même temps, il faut prévoir une certaine éducation du peuple visant à ce qu'il se nourrisse mieux, se soigne mieux et aussi qu'il tire plus d'avantages de ses ressources par une organisation rationnelle de l'Épargne et du Crédit.

Une certaine priorité a été accordée aux travaux d'irrigation et de drainage afin d'augmenter la productivité des terres par superficie cultivée grâce à l'application de l'eau, afin d'obtenir plus de récoltes par an sur la même superficie. Le drainage a permis de rendre à la culture des terres qui étaient inutilisables à cause d'un excès d'eau.

Voici la liste des projets exécutés ou en voie d'exécution dans différentes régions du pays :

Villard (Artibonite) : superficie irrigable 6.000 hectares, superficie sous irrigation 2.000 hectares.

St-Raphaël (Nord) : superficie irrigable 2.000 hectares.

Fonds-Parisien (Ouest) : superficie arrosable 500 hectares.

Camp-Perrin (Sud) : superficie irrigable 6.000 hectares.

Cavaillon (Sud) : superficie irrigable 1.500 hectares.

Torbeck (Sud) : plusieurs petits systèmes totalisant 4.000 hectares.

Extension Agricole : Dans les différentes régions où les travaux d'irrigation et de drainage ont été réalisés, des Agents d'Extension agricole sont chargés de guider les paysans afin qu'ils puissent utiliser l'eau avec efficacité. Il a été noté que, grâce à cette politique, de nombreux paysans ont pu doubler et même tripler leurs revenus annuels du fait qu'ils ont pu avoir plus de rendement à l'hectare et plusieurs récoltes au lieu d'une seule s'ils n'avaient dû compter que sur les pluies. D'autre part de meilleures semences ont été vendues par le Scipa au prix de revient.

Dans certaines régions des taureaux reproducteurs de race ont été placés en vue de l'amélioration du cheptel et les agents ont donné des soins médicaux aux animaux malades et ont fourni aux éleveurs des directives sur l'alimentation du gros et petit bétail ; l'élevage de la volaille n'a pas été non plus négligé.

Au cours des deux dernières années une véritable campagne a été entreprise en vue de l'organisation de Coopératives d'épargne et de crédit ou de Caisses populaires dans les centres ruraux aussi bien que dans certaines villes et bourgs. La réponse de tous a dépassé les espérances du Bureau Central. Au moment où le Scipa s'est lancé dans le mouvement, il n'y avait que cinq Caisses populaires en Haïti ; à l'heure actuelle, on en compte 53 dont 29 ont été organisées avec l'assistance technique du Scipa et 12 avec l'aide conjointe de la Direction Générale de l'Agriculture (Damien) et du Scipa.

Tenant compte des excellents résultats que donne la mécanisation agricole on en a fait bénéficier de nombreux cultivateurs et des centaines d'hectares ont été ainsi préparés à l'aide de ces machines. Le prix de revient est relativement bas si on tient compte de l'économie d'effort humain et du meilleur rendement à l'hectare.

La jeunesse rurale n'a pas été négligée. On a bien compris qu'en améliorant la préparation agricole des enfants et des adolescents, en leur donnant l'habitude d'établir un plan de travail, l'habitude de travailler en commun et d'évaluer les résultats obtenus, on permettrait à cette jeunesse de pouvoir plus tard vivre de l'agriculture et de l'élevage au lieu d'aller dans les villes augmenter le nombre des chômeurs.

Toutes les initiatives du Scipa s'inspirent avant tout des besoins des masses rurales, le but ultime de cet organisme est d'améliorer les conditions économiques et sociales de l'homme rural. La méthode qui a été trouvée la meilleure est celle des Cercles d'Etudes ; elle permet aux Agents de discuter de façon démocratique avec des groupes de paysans leurs problèmes individuels et généraux et d'y trouver des solutions.

L'observateur averti peut apprécier les résultats de cet excellent mode d'approche par l'attitude des cultivateurs envers les Agents d'extension agricole et par la prise de conscience du rural de sa valeur en tant qu'homme et membre d'une communauté.

TIRASOIR ET BOUTEFER

par Franck CLAUDE

A mon frère Jean Claude

Boutefer et Tirasoir naquirent le même jour. Le premier appartenait à Joirilice, le second à Rosicclair. Quand ces deux coqs avaient six mois d'existence, ils s'entendaient bien. L'un ne mangeait pas sans l'autre. Ils étaient voisins et s'efforçaient à leur façon de pratiquer « la politique du bon voisinage ». Rien ne faisait prévoir qu'un jour, ils auraient à se tirailler.

Mais la vie est remplie d'impondérables. Une jeune poulette grasse, au beau plumage les divisa. Pour posséder son cœur, ils se battirent.

Quand Joirilice et Rosicclair virent que les combattants avaient pris la résolution de lutter jusqu'à la mort, nos deux bonshommes intervinrent. Ils jugèrent, après les avoir séparés, que ce n'était pas nécessaire de les « toper » de les mesurer à d'autres coqs avant de les amener à la « gaguère » (lieu où l'on bat les coqs) et que Boutefer et Tirasoir étaient des « coq-qualité » (coqs susceptibles de remporter des lauriers sur le champ de bataille) et des héritiers dignes de leur père.

A partir de ce moment, Joirilice et Rosicclair changèrent le mode d'alimentation de Boutefer et de Tirasoir. Ils leur donnèrent à manger du maïs en très grande quantité et de la figue-banane d'excellente qualité.

Chaque matin ils ne négligeaient pas de les baigner et n'oubliaient jamais de mettre dans l'eau du gingembre pilé. Deux fois par semaine ils les obligeaient à avaler quelques gouttes de vieux madère et pour éviter tout gaspillage de ce vin précieux, ils eurent l'ingénieuse idée de se servir de compte-gouttes.

Il va sans dire que des coqs aussi bien entretenus étaient en mesure de réaliser de véritables prouesses dans nos « gaguères ». Joirilice et Rosicclair décidèrent de mettre Boutefer et Tirasoir l'un en face de l'autre, un six janvier.

A la date fixée, ils enveloppèrent avec de vieilles chaussettes la tête de Boutefer et celle de Tirasoir. Les deux coqs ainsi accoutrés furent amenés à la « gaguère » de monsieur Ladière.

Celui-ci qui avait su par ouï dire le premier de ces deux jeunes coqs appela paysans, citadins, joueurs de baccara, de « mayamba » (jeu que l'on joue avec des morceaux d'assiette) des marchandes de « gruaux » (viande de porc frite), de rhum, de « trempé » (rhum blanc, tafia, clairin dans lequel on met certaines feuilles du pays) qui étaient réunis dans la cour de sa « gaguère » et leur dit : « Messieurs et dames,

aujourd'hui vous allez avoir l'occasion d'assister à un spectacle sans précédent dans les annales « gagueristes ». Vous voudrez bien noter que c'est pour la première fois de ma vie que je vous tiens un tel langage. Si donc je n'ai pas hésité à la faire c'est parce que je connais à fond Boutefer et Tirasoir. Aussi je n'ai pas pu résister à l'envie de vous les présenter et de les remettre de la main à la main à Monsieur Lavisse qui est expert en « coqs-qualité » et qui n'a pas encore dit son mot. »

Tout d'abord celui-ci garda le silence. Il prit ensuite dans ses mains expérimentées Boutefer et Tirasoir et l'expert conclut qu'ils étaient de poids égal. Il vérifia ensuite avec un soin minutieux leur bec, leurs éperons. Avec un mètre il mesura la hauteur de leur taille et il s'écria : « il n'y a plus de doute, ces deux coqs se valent, « bouteferristes » (les partisans de Boutefer), « tirasoiristes », vous pouvez verser votre argent au caissier. »

Celui-ci ne se fit pas prier. Sans difficulté il encaissa mille dollars. Le « cariador » (l'arbitre) introduisit alors les deux combattants dans l'arène. Il agita sa clochette ; le combat commença.

Au premier choc, Tirasoir perdit un œil. Ses partisans lui crièrent : « En avant Tirasoir, « nous connain you filé » (nous savons que vous êtes capable de terrasser un adversaire. »)

Immédiatement il bondit sur Boutefer et d'un coup d'éperon bien ajusté lui creva aussi un œil.

Les « bouteferristes » furent saisis d'épouvante et se mirent à vociférer : « Boutefer, ne nous faites pas perdre notre argent, montrez-nous que ce n'est pas pour rien que ce nom vous a été donné. Nous savons que vous ne craignez pas le fer et « qué cé fer qui coupé fer » (que c'est avec du fer qu'on coupe le fer).

En effet, il prit son sang froid, s'élança sur son partenaire et d'un coup de bec génial, le rendit cette fois-ci définitivement aveugle.

Les « tirasoiristes » décontenancés frappaient le sol du pied, mordiaient le bout de leur mouchoir avec désespoir au cœur.

Tirasoir sentant combien ils étaient abattus, fit le mort.

Lorsque Boutefer constata qu'il avait réduit son rival à l'impuissance, il cessa de le frapper et le regarda d'un air dédaigneux. Il ne se rendit pas compte que Tirasoir qui était un habile stratège lui donnait le change. Le coq imprévoyant s'oublia et s'approcha trop près du matois. Celui-ci qui guettait son adversaire sauta à sa poitrine et le frappa droit au cœur. Il perdit connaissance, chavira la face contre terre et expira à l'instant même. Ses partisans pleurèrent sa mort mais ils lui reprochèrent son imprudence. Ceux de Tirasoir qui étaient surtout des citoyens firent l'éloge du vainqueur. Ils ne voulurent plus l'appeler Tirasoir mais « Coq Corneille » (coq qui par la sagesse dont il fit preuve fait penser au jeune Horace, héros cornélien).

*Tirasoir tu fais honneur à ta race
et de la « gaguère » tu es un as.*

LIVRES ET REVUES (*)

COMPTE-RENDU

Julien V. MINUTY : *Orchidées* — poèmes

Port-au-Prince 1953. Imprimerie de l'Etat.

Coll du Sesquicinquantaire de l'Indépendance d'Haïti,
(broch. de 47 p).

Il est un certain nombre de thèmes : les combats les plus marquants de la guerre d'Indépendance ; les exploits de Toussaint Louverture, de Dessalines, du roi Christophe ; la Citadelle, le Palais de Sans-Souci etc... qui ont inspiré tous les grands poètes haïtiens, et aussi tous les moins grands, et encore hélas, tous les barbouilleurs qui ne tiennent que d'eux leur titre de poète. Aussi ne saurait-on tenir rigueur à M. Julien V. Minuty de n'avoir pu, quand il traite de tels sujets, faire preuve d'une originalité. On peut pourtant regretter qu'il ait, (en particulier à la fin de « Sans-Souci » et dans « Toussaint Bréda ») laissé échapper quelques vers et même toute une strophe assez platement prosaïques. Je me garderai de les citer car la plus élémentaire justice exigerait que je reproduise également tout ce que j'ai trouvé d'excellent dans cette plaquette et la place qui m'est accordée ici serait bien loin d'y suffire.

« Solitude », « L'Oubli », « Le voilier », « Sur les vagues », « Confession » — entre autres — témoignent d'un très réel talent. Si l'on sent parfois dans les œuvres de M. J. V. Minuty d'un écho de Baudelaire ou du Verlaine de « Sagesse » on n'y relève ni pastiche ni servile imitation et le souvenir des maîtres que je viens d'évoquer n'écrase nullement leur disciple — ce qui n'est pas un mince éloge. Une sensibilité délicate et sans mièvrerie, une imagination disciplinée, le goût d'un pittoresque discret, telles sont les qualités qui se manifestent constamment dans les meilleures pièces d'« Orchidées », et par intermittence dans celles qui sont moins bonnes. Je sais un gré particulier à l'auteur d'avoir rappelé par son exemple qu'on peut se montrer authentiquement haïtien, sans abuser d'une couleur locale facile. Je ne suis pas moins qu'un autre sensible au rythme du « tambour conique » ou aux charmes des « onduleuses griffonnes » mais qui n'avouerait que trop de poètes de ce pays font, depuis quelques années, d'un usage indiscret ?

Notons enfin que M. J. V. Minuty écrit une langue pleine et ferme,

* Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

que son vers est nombreux. Qu'il pourchasse impitoyablement des négligences semblables à celles que j'ai signalées — trop lourdement peut-être au début de cet article, qu'il assouplisse sa technique par la fréquentation de maîtres plus variés et je suis certain qu'il prendra dans la jeune poésie haïtienne une place de tout premier plan.

A. M.

Georges LESCOUFLAIR : *Visages familiers* — poèmes
(Paris, Les Editions d'Artrey — s. d. 97 pages)

M. Pierre Grosclaude, Président de la Société des poètes français a écrit pour cette plaquette une préface élogieuse qu'il termine par ces mots : « Puisse ce recueil contribuer à faire mieux comprendre et mieux aimer chez nous notre sœur lointaine et proche, Haïti la charmante, Haïti la fidèle ! » Sans doute quelques pièces assez bien venues — dont certaines ont été reprises d'un recueil antérieur permettent-elles d'espérer que ce vœu ne sera pas vain. Mais on peut regretter que l'auteur confonde parfois simplicité et prosaïsme. Voici par exemple comment il « chante » la canne à sucre :

*Tous l'aiment et la cultivent bien
Si précieuse à l'économie !
Le paysan y trouve son pain
Qui lui fournit cette dynamie
Propice à son labeur quotidien.*

A. M.

Marie CHAUVET : « *Fille d'Haïti* », roman — Fasquelle
Paris s. d. 297 pages.

Sous le titre de « Lotus » ce roman a valu à son auteur le prix de l'Alliance Française de Port-au-Prince en 1953. Cette distinction lui fut accordée par la presque unanimité d'un jury à qui pourtant avaient été soumis de nombreux manuscrits dont quelques uns méritaient fort de retenir l'attention. En dépit de ce succès je ne pensais pas alors que l'ouvrage trouverait aisément un éditeur en France ; ; quelques mois après j'eus la satisfaction de constater que je m'étais trompé. Je me pris alors à redouter que la critique française ne lui fit un accueil pour le moins réticent. Sur ce point encore, mon pessimisme était injustifié : de nombreux journaux de la capitale et de la province — tant dans la presse d'informatoïn que parmi les magazines littéraires — lui consacrèrent en effet des compte-rendus très élogieux.

Si j'éprouvais ces craintes ce n'est pas parce que je sous estimais le talent de Marie Chauvet, bien loin de là. Mais il me semblait que certains des mérites même de ce roman risquaient ou d'échapper aux

lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec le milieu haïtien, ou de les déconcerter. Le premier de ces mérites est une parfaite honnêteté littéraire : l'auteur ne triche ni avec son sujet ni avec ses personnages, en d'autres termes elle sacrifie toujours la vraisemblance et l'effet à la vérité, ne cède jamais à la tentation de la facilité. Un de ses amis critiquait un jour l'un des protagonistes du récit, le père Charles, le cordonnier mystique : « ce n'est pas un homme », disait-il, « c'est une image d'Epinal, je m'attendais à lui voir pousser des ailes au dernier chapitre ». « Vous avez peut-être raison », répondit-elle, « mais je sais qu'il existe, je le vois comme ça, je ne puis le peindre autrement. » J'ai connu, dans une maison amie, une cuisinière qui est la réplique fidèle du père Charles : elle ignorera toujours l'existence de ce frère spirituel, puisque, comme lui, elle ne lit que la Bible...

Un autre aspect du talent de Marie Chauvet — auquel je suis extrêmement sensible — et qui risque de gêner ceux des critiques et des lecteurs qui ont la superstition des classifications rigides, est son heureuse variété. La personnalité complexe de l'héroïne est peinte avec une sensibilité délicate, toute féminine quoique sans mièvrerie, tandis que les scènes de violence auxquelles Lotus est mêlée, ou dont elle est témoin, sont traitées d'une plume virile, avec un réalisme puissant mais jamais vulgaire.

Enfin cet ouvrage où sont parfois évoqués de graves problèmes sociaux n'est en rien d'un partisan. Les personnages sont profondément « engagés », l'auteur ne l'est pas. Cette attitude n'est pas fort à la mode et demande du courage. Il est de bon ton, aujourd'hui, lorsqu'un écrivain vise à la sérénité, de l'accuser de tiédeur, quand ce n'est pas d'hypocrisie.

Je voudrais avoir la place de louer aussi la forme de ce roman auquel on ne pourrait reprocher qu'un peu de gaucherie dans certains dialogues et quelque nonchalance dans le choix de l'épithète. Une atmosphère authentiquement haïtienne est créée par des moyens subtils et difficilement analysables : pas d'haïtianismes trop voyants, pas d'abus des vocables créoles qu'il faut traduire en note, plutôt que les idiotismes du langage l'auteur recherche, et trouve souvent avec bonheur, les idiotismes de la pensée et du cœur, bien plus difficiles à manier, certes, mais combien plus efficaces.

A. M.

Alfred METRAUX : *Divinités et culte vodou
dans la vallée de Marbial (Haïti)*

Extrait de « Zaire », Juillet 1945, No 7, 1 broch., 34 p.

Bien qu'il forme un tout à lui seul, cet article est à rapprocher d'un autre, également de M. Métraux, intitulé « Croyances et pratiques ma-

giques dans la vallée de Marbial (Haïti) » et dont nous avons déjà rendu compte dans le numéro de juin de cette revue. En effet, magie et culte normal constituent pour les ethnologues les deux aspects complémentaires, opposés comme le bien et le mal mais également indissolubles, de la vie mystique des sociétés humaines.

L'auteur nous entretient ici des « êtres surnaturels qui sont ou ont été révévés à Marbial » et dont l'aire d'influence dépasse d'ailleurs cette vallée. S'appuyant sur des informations minutieuses recueillies tant par lui-même que par l'intéressante équipe d'ethnologues haïtiens qu'il sut réunir autour de lui au moment de la préparation de « l'expérience de Marbial », il passe en revue les principaux loas révévés à Marbial. Il trace de chacun d'eux une courte monographie, donnant au passage d'intéressants détails inédits sur ses origines africaines. Il décrit ensuite le seul houmfor subsistant dans la vallée depuis la campagne anti-superstitieuse et consacre quelques pages aux « signes » auxquelles les paysans reconnaissent l'intervention bénéfique ou le mécontentement de leurs loas. Il décrit ensuite les deux cérémonies auxquelles il lui a été donné d'assister à Marbial et dont l'une est l'occasion d'un « règlement de compte » familial suivant un mécanisme déjà signalé par le Dr. Louis Mars.

Les dernières pages sont consacrées à l'importante question des jumeaux ou « marassas » qui « sont investis d'un pouvoir surnaturel qui fait d'eux des êtres surnaturels auxquels un culte est rendu ». Conscients d'être des créatures d'exception, ces marassas exigent de leurs parents un traitement exceptionnel et n'hésitent pas, d'après les informateurs, à les punir d'envoûtements mortels s'ils n'obtiennent pas satisfaction. Entre eux, ajoutent ceux-ci, ils se haïssent généralement cordialement et parfois, à la naissance, l'un d'eux essaie d'étrangler son jumeau en lui passant le cordon ombilical autour du cou.

Quelques mots sur le culte des morts, la troisième catégorie d'êtres surnaturels avec les loas et les jumeaux, terminent cette nouvelle étude de M. Métraux qui forme avec l'article précédemment cité une précieuse monographie sur les pratiques religieuses, d'origine africaine, dans la vallée de Marbial. La précision de la documentation, le soin constant de ne pas tirer des documents des interprétations qui dépassent les faits, l'absence totale de parti-pris d'aucune sorte, sinon celui de la vérité et de la qualification, font de ces trop courtes études des modèles parfaits de ce que doit être une ethnologie véritablement scientifique : un témoignage impartial et qualifié sur la vie des hommes tels qu'ils sont dans la réalité. A une époque où les Sciences sociales traversent une crise de conscience au sujet de leur méthodologie ce sont là des vertus de base sur lesquelles il nous paraît important de mettre l'accent.

R. DEVAUGES

Dr. Jean PRICE-MARS : *La République d'Haïti*
et la République Dominicaine *

Les aspects divers d'un problème d'histoire, de géographie et d'ethnologie. Depuis les origines du peuplement de l'île antiléenne en 1492, jusqu'à l'évolution des deux Etats qui en partagent la souveraineté en 1953. Port-au-Prince 1953 ; 2 vol., in-8°, 230 et 336 pp. (Collection du Tricinquantaire de l'Indépendance d'Haïti).

Deux magnifiques volumes de la « Collection du Tricinquantaire de l'Indépendance d'Haïti » ont été consacrés par le Dr J. Price-Mars aux relations haïtiano-dominicaines.

Cet ouvrage, médité pendant de longues années par son auteur, nul n'était, mieux que lui, qualifié pour l'écrire. Diverses publications de sa part l'avaient fait espérer ; puis, ses hautes fonctions à la tête du Département des Relations Extérieures suivies de son ambassade à Ciudad Trujillo ajoutèrent, si l'on peut dire, l'expérience directe des questions dont il se proposait de parler à la connaissance intellectuelle déjà depuis longtemps acquise du sujet qu'il vient de traiter.

Il ne lui a donc pas échappé que l'une des causes les plus profondes de la complexité des problèmes qui se posent dans les relations de la République d'Haïti avec la République Dominicaine c'est la nature même du peuplement des deux parties de la grande île et par conséquent « l'importation de masses noires inégalement réparties dans l'une et l'autre colonie établies [jadis]... par l'Espagne et la France ».

C'est pourquoi remontant le cours des âges jusqu'à la découverte de l'Amérique, le Dr Price-Mars a demandé à l'ethnologie et à l'histoire d'éclairer les aspects de « cette grande tragédie dont le personnage central est le Nègre, qui, depuis quatre cents ans a engagé [dans l'île d'Haïti] une féroce bataille contre le monde entier pour lui faire admettre son statut d'homme ».

C'est dire assez à la fois le profond intérêt de l'ouvrage, la chaleur avec laquelle l'auteur aborde et traite son sujet tout en ayant soin, toujours, de s'en tenir à son dessein : écrire un « livre objectif » que pourraient méditer le lecteur haïtien et le lecteur dominicain.

Le premier volume de cet important travail est consacré aux origines, à la formation de l'état haïtien, au statut de la Communauté domi-

* « Conjonction » a le plaisir de publier ici, avec l'aimable autorisation de l'auteur, deux compte-rendus publiés par mademoiselle Blanche MOREL sous le titre « Deux grands livres » dans la Revue d'Histoire des Colonies, t. XLI, 1954, premier trimestre, pp. 162 à 165.

nicaine de 1805 à 1822, aux négociations avec la France sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X, à la situation qui en résulta, et au traité de 1838 ; il se termine sur l'étude de la rupture de l'Unité nationale dans l'île d'Haïti et de ses causes. Le second volume s'ouvre par l'analyse très poussée de la guerre haïtiano-dominicaine et du problème des relations entre noirs et mulâtres dans la partie haïtienne de l'île. Il se continue par celle des difficultés nées de ces divers antagonismes en particulier des projets ou des tentatives d'ingérences venues du dehors (France, Angleterre) et parfois d'ailleurs inspirées ou sollicitées de l'intérieur en particulier de la Dominique. A ce sujet « l'entrée en scène », des Etats-Unis⁽¹⁾ est également évoquée puis le retour de l'Espagne. Suivent d'intéressants tableaux sur les réactions du gouvernement haïtien après l'annexion volontaire de la République Dominicaine à l'Espagne, de la lutte des factions en Dominique et de la guerre civile dans les deux parties de l'île. Les disputes frontalières jusqu'à l'époque contemporaine et le problème de l'exode rural des prolétaires haïtiens en terre dominicaine, conséquence de la pression démographique, ont, pour finir, retenu l'attention avertie du Dr. Price-Mars qui en donne de fort intéressantes explications

Mais après avoir exposé toutes les difficultés d'un rapprochement sincère entre l'est et l'ouest de la grande île entre Ciudad Trujillo et Port-au-Prince le livre du Dr. Price-Mars se clôt sur un espoir : « que le traité d'avril 1952 » devienne un gage de conciliation sincère et qu'enfin ceux qui l'ont signé du côté dominicain « renoncent aux doctrines de supériorité de races et de classes » conformément à la religion catholique qu'ils professent et reconnaissent que hors de la prescription du Christ : « Aimez-vous les uns les autres » il n'y a de perspective que pour le carnage et la destruction.

Profondément senti, comme on le devine, le livre du Dr. Price-Mars n'est pas moins solidement pensé et fortement étayé sur une quantité de documents exposés ou analysés systématiquement pour la première fois et dont certains sont des révélations. On ne saurait trop louer un si bel effort et se féliciter de voir mis à la disposition des historiens une telle masse de sources difficilement accessibles sur un sujet particulièrement ardu.

Il convient enfin d'ajouter à tous ces mérites celui d'une présentation impeccable. Le format, le papier, l'impression, tout est parfaitement choisi et soigné à l'extrême, si bien que le plaisir des yeux et de la main ajoutent encore à la valeur de ces beaux volumes en en font un ouvrage à placer sur le rayon de choix des bibliothèques consacrées à Haïti.

Bl. M.

(1) Sur les rapports d'Haïti et des Etats Unis, cf. RAYFORD H. LOGAN. *The diplomatic relations of the United States with Haïti, 1776-1891*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1941.

Gabriel DEBIEN : *La Société coloniale aux
XVIIe et XVIIIe siècles*

Les Colons de Saint-Domingue et la Révolution. Essai sur le Club Massiac (août 1789-août 1792), Paris, 1954, 1 vol. in-8°, 414 p. (A. Colin).

Essai sur le Club Massiac, tel est le titre modeste que G. Debien a donné à la thèse principale qu'il a soutenue brillamment en Sorbonne et qui lui a valu le grade de docteur ès lettres avec la mention très bien. Mais, on le voit, cette étude fait partie d'une œuvre d'envergure dans laquelle a pris place également la seconde thèse de l'auteur⁽¹⁾ et au long du développement de laquelle G. Debien se propose d'étudier la société coloniale au XVIIe et au XVIIIe siècles.

L'Essai sur le Club Massiac n'est, note l'auteur dans son introduction, qu'une préparation. Préparation tout à fait suggestive et qui ouvre toute large la porte à d'autres études, d'autant plus nécessaires que l'on connaît mal ce que fut la Révolution aux Colonies et pas mieux l'action des milieux coloniaux sur la Révolution en France. « Des influences coloniales ont pesé » sur les Assemblées révolutionnaires, et « des passions lentement calculées et agissant aux heures propices... » dit M. Debien. C'est l'histoire d'un de ces jeux d'influence qu'il a tentée dans sa remarquable étude, laquelle est par là, non seulement une préparation mais un guide et même un modèle.

Grâce à une enquête infinie portant d'abord sur ce qui reste des papiers du Club mais aussi sur les fonds du séquestre et du Tribunal Révolutionnaires, sur les archives des Chambres de Commerce et des Amirautes, sur la correspondance générale des administrateurs coloniaux et qui a de plus dépouillé les journaux contemporains et certains papiers de famille, sans parler d'un nombre considérable d'autres sources imprimées et d'ouvrages anciens et modernes, l'auteur a réussi à saisir sinon tout, du moins beaucoup de l'action et même des intentions d'un groupe d'hommes dont le rôle était d'autant plus difficile à cerner qu'il a toujours aimé la discrétion jusqu'au secret.

Il a fait justice de cette affirmation sommaire de cette étiquette accolée au Club Massiac : club contre-révolutionnaire et qui, dès l'abord, déformait, faussait le sens de son action, celui de ses préoccupations et jusqu'à l'idée que d'aucuns pouvaient se faire de sa composition.

Déjà L. Leclerc l'avait indiqué, mais G. Debien le démontre. Il plante solidement les buts du Club : unir « en un faisceau serré les intérêts du

(1) Cette thèse complémentaire avait paru dans la présente Revue (1er et 2e trimestres 1951, Nos 133-134) et ensuite en un volume de la nouvelle série des Publications de la Société H. C. F. sous le titre : *Les Engagés pour les Antilles 1634-1715*).

plus grand nombre possible de colons, les rapprocher de ceux des villes manufacturières, puis tenir ce faisceau en main » s'en armer pour agir sur la Constituante et la Législative et contre la politique réformatrice d'une autre société, la Société des Amis des Noirs. G. Debien prouve à l'évidence que les préoccupations de politique générale n'étaient pas celles du Club Massiac. La politique n'est pour ses hommes qu'un moyen d'action et pas toujours le plus important. Il en est d'autres qui ont varié avec le temps et les circonstances : Correspondance avec les filiales dans les ports, propagande par la presse et les brochures, rapports avec les députés, les Comités et les Assemblées des Colonies, démarches constantes dans les bureaux, manœuvres d'influence pour atteindre les ministres et les grands premiers rôles des assemblées qui, comme Barnave, se sont consacrés aux questions coloniales, etc., etc.

On n'en finirait pas même d'énumérer tout ce que M. G. Debien a analysé avec autant de minutie que de finesse et dont il parvient à faire un ensemble aussi évocateur que probant.

Il faut donc le suivre dans son étude sur les origines, la composition et les relations du Club ; distinguer soigneusement, avec lui, derrière les grands noms qui ne sont guère qu'une façade mais dont on peut au besoin se servir, les membres du Comité directeur qui n'étaient pas des nobles, même pas de très grands propriétaires, les animateurs, qui surent donner vie à ce groupe d'intérêts sociaux et économiques ».

Il faut ne pas quitter l'excellent guide quand il passe en revue les journaux amis du Club, qu'il signale ses brochures de propagande et surtout quand il étudie ses rapports avec les députés de Saint-Domingue, son rôle dans l'affaire des Assemblées coloniales, sa lutte contre les libres, son attitude vis-à-vis de l'Assemblée de Saint-Marc.

L'analyse de la façon dont le Club s'est rapproché de Barnave et, avec lui, en a appelé au roi ne retiendra pas moins l'attention. Les derniers mois du Club sont narrés aussi avec grand soin et de précieuses indications données sur sa possible survivance, un temps, en Angleterre.

Pour tout dire, nul ne pourra approcher dans l'avenir l'histoire de la Révolution à Saint-Domingue ou même certains de ses aspects en France, sans connaître l'ouvrage de G. Debien.

Bl. M.

Pascal A BRUN : *Le Théorème de Fermat*
Jacmel, Haïti — (Imp. Henri Deschamps)

M. Pascal A. Brun nous a fait parvenir son opuscule consacré à ses recherches sur le dernier théorème de Fermat. Il faut louer M. Pascal Brun de s'intéresser aux spéculations mathématiques, et plus spécialement aux recherches absolument désintéressées. Comme son émule Fer-

mat, il trouve dans la compagnie des nombres un dérivatif à ses occupations sociales, ce qui est devenu plus rare qu'à l'époque de l'illustre président du Parlement de Toulouse. Regrettons seulement que parmi les « mathématiciens du dimanche » les problèmes réputés impossibles ou très difficiles par les mathématiciens chevronnés continuent de bénéficier d'un attrait si puissant et opiniâtre.

On sait qu'il s'agit d'une proposition simplement énoncée par Fermat, mais dont on a toute raison de croire qu'il avait une démonstration. Celle-ci n'a pu être trouvée par les plus grands mathématiciens, qui n'ont pas manqué de s'y attaquer sans succès.

CHRONIQUE

Reprise des activités universitaires et culturelles de l'Institut Français.

Au cours de la première quinzaine de ce mois, tous ceux des membres de la Mission Universitaire Française qui avaient quitté le pays pendant les vacances d'été ont regagné Port-au-Prince. Ils ont repris leur enseignement dans les diverses facultés et Grandes Ecoles de l'Université d'Haïti. Les cours publics du soir qui ont lieu à l'Institut Français recommenceront à partir du 3 novembre.

Comme les années précédentes nous présenterons à nos lecteurs les compte-rendus réguliers de toutes les activités culturelles de l'Institut.

Décès du Docteur Catts Pressoir

C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que nous avons appris la mort tragique du Docteur Catts Pressoir, le 8 septembre dernier. Homme de haute culture et d'une grande intégrité, écrivain de grand talent, éducateur enthousiaste, il était un ami sincère et dévoué de notre Institut.

Nous prions Madame Catts Pressoir, ses enfants et toute sa famille de bien vouloir agréer nos très sincères condoléances. « Conjonction » consacrera un article à sa mémoire dans son prochain numéro.

L'Université d'Haïti en deuil.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la douloureuse nouvelle du décès, survenue à New-York le 25 octobre, de M. Luc Grimard, Recteur de l'Université d'Haïti.

A sa famille si cruellement éprouvée, en particulier à Madame Luc Grimard, à Maître et à Madame Juvigny Vaugues, « Conjonction » présente ses respectueuses condoléances.

Dans notre prochain cahier nous consacrerons une étude à la carrière et à l'œuvre du grand universitaire et du brillant écrivain dont la disparition est pour le monde intellectuel haïtien une perte irréparable.

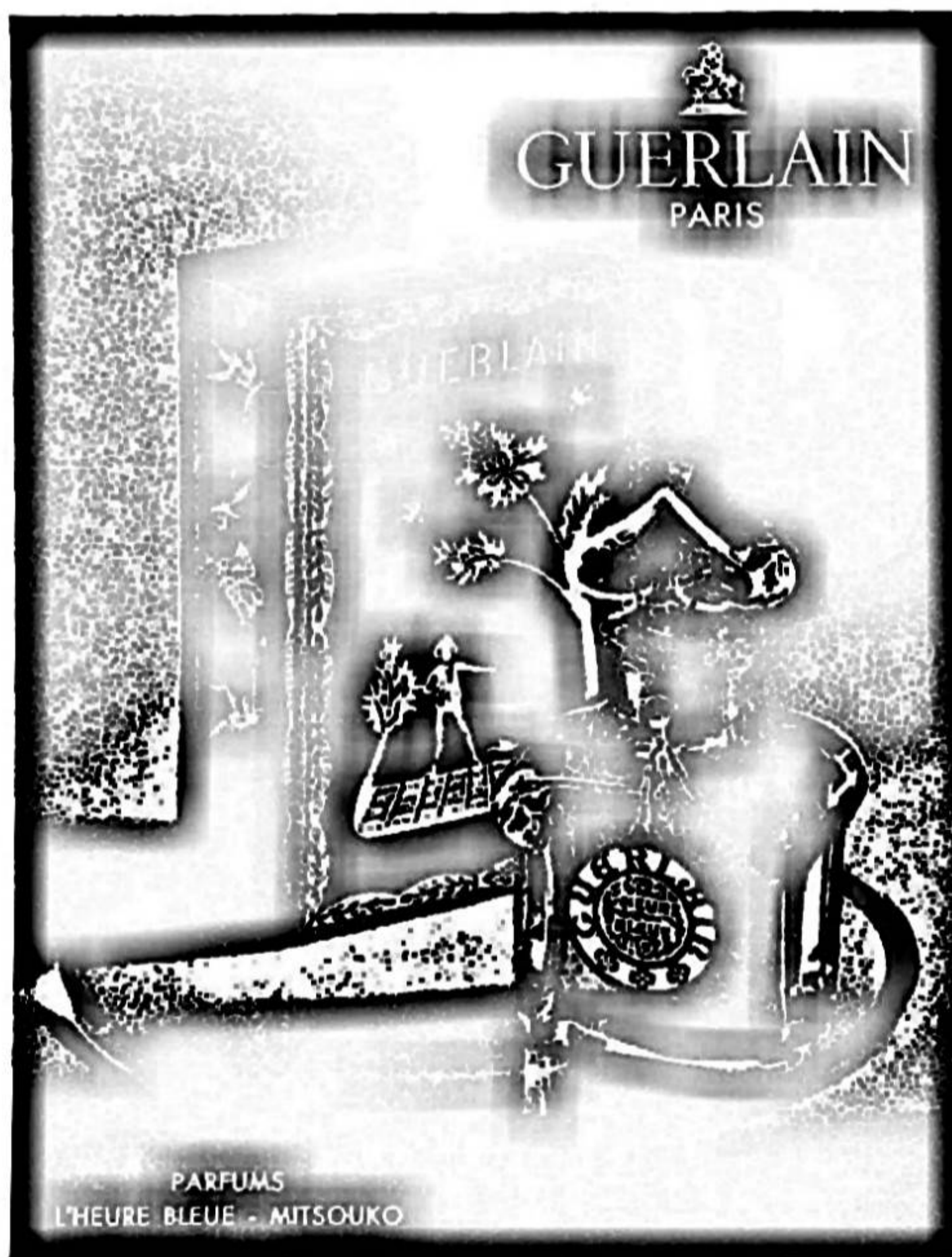
Départ des boursiers du Gouvernement Français.

Les six étudiants haïtiens à qui le Gouvernement Français a accordé une bourse d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 1954-1955 sont dès maintenant à Paris. MM. Gérard Léon (Médecine), Laure Saint-Just (Archives), Pierre Rigal (Sciences Financières), Pierre-Marc Petit (Génie), Edriss Vincent (Agronomie) et Léléo Brun (Géologie) ont quitté Port-au-Prince dans le courant du mois de septembre.

D'autre part un certain nombre d'Haïtiens ont obtenu des bourses au titre de l'assistance technique bilatérales. Ce sont :

M. Frédéric Kébreau, Directeur de l'Ecole Nationale de l'Agriculture (Voyage d'information et d'Etude en France et en Afrique Française), Mademoiselle Lily Ackmed, (Chimie industrielle), M. Charles Denery, (Médecine Vétérinaire), Mademoiselle Odette Lafontant, docteur en Médecine, (Gynécologie et Obstétrique), et M. Antoine Moïse (Médecine Vétérinaire).

**La
Belle
Créole
Votre
Magasin
favori
Parfums
Français**



Russo Frères

BIJOUTERIE — LUNETTERIE

Au service de la qualité depuis 1895

Aux Editions Henri DESCHAMPS

Haiti-Chérie

Le magnifique album de photographies prises
PAR

MARCEL ISY-SCHWART

Photographe et Cinéaste français
Réalisateur du Film sur HAITI

L'ATLANTIDE DES CARAIBES

présenté dans l'enthousiasme à Port-au-Prince et au Cap-Haïtien
après avoir attiré plus de 15.000 spectateurs
à la Salle Pleyel de Paris en Février 1955

1 Volume de 208 pages relié grand luxe 10" x 12"

217 reproductions dont 18 en couleurs

qui, accompagnées d'un texte explicatif en français et en anglais
constituent le documentaire le plus complet sur notre île
merveilleuse.

L'exemplaire : \$ 5.00

Henri DESCHAMPS
P. O. Box : 164
Port-au-Prince, Haïti

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESSE

RAPIDITE

ECONOMIE

CONFORT

Telles sont les caractéristiques
de la traction avant

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.
Rue du Quai
Port-au-Prince
Haïti
Phone : 2255

CITROEN

Le Tourisme est l'Art de bien Voyager

Faire bien Voyager est l'Art de

 *Agence Citadelle*
VOYAGES 

52, Rue Roux, Port-au-Prince, Phone 2294

Directeur : PIERRE CHAUVET

TICKETS AVION ET BATEAUX TOUTES DESTINATIONS

AU TARIF OFFICIEL



Haïti

**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

HAÏTI
*La république de langue
française du Nouveau
Monde*

Pour tous renseignements :

Office National du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti

Haïti Tourist Information Bureau
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voute blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

**Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.**

REGIE DU TABAC

*Voila enfin ces
Cigares merveilleux*

Les MA GLOIRE
FLEURS D'HAITI
PALME
BASSIN BLEU
COURONNE

Qui font la concurrence
aux CIGARES ETRANGERS ;
sans oublier

Les bons : VEVEY
COURANT
BOUQUET
CREME

En fumant ces CIGARES excellents et
nationaux, vous satisfaites votre bon
goût et en même temps vous aidez à
l'embauchage de milliers de bras
haïtiens, des plantations de la
REGIE à l'Usine déjà en
marche.

Vous trouverez ces CIGARES :
au « Sensation Bazar » de M. Emile Maximilien
et dans toutes les bonnes épiceries.
Pour la vente en gros,
allez aux Magasins de l'Etat.

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

CHAUSSURES

HAITI S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX



IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE

ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

THE SOUVENIR SHOP

PAQUIN — GAETJENS

Cadeaux en tous genres.
Articles de fabrication haïtienne
Parfums Français

EXPORT IMPORT RETAIL

ENGLISH SPOKEN
HABLA ESPANOL

PORT-AU-PRINCE, HAITI
TELEPHONE : 2795

CABLE ADDRESS
SOUSHOP

RHUM BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE

(1864-1889)

FREMY SEJOURNE

(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE

(1937)

LABORATOIRE

D'ANALYSES

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées —

Port-au-Prince

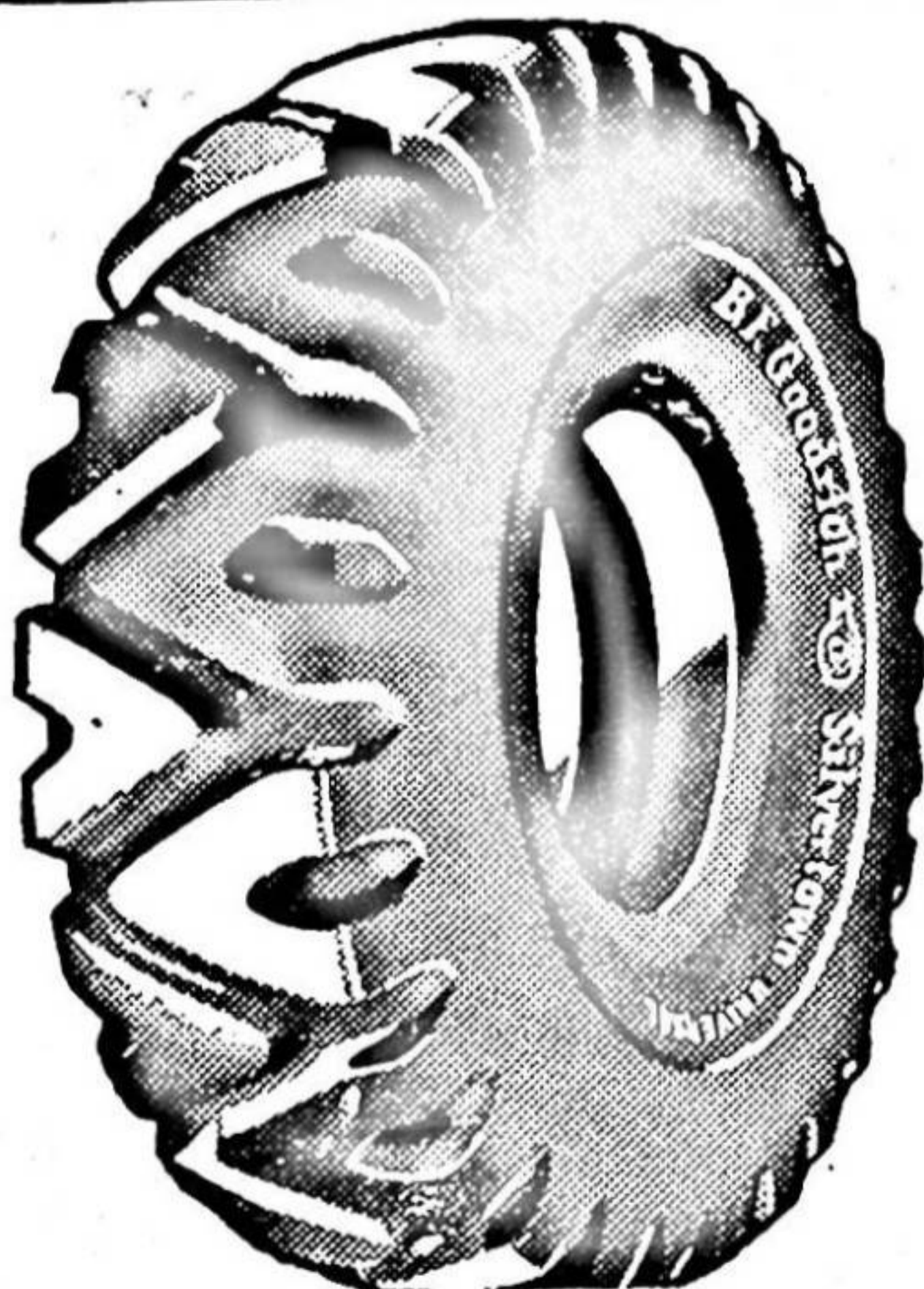
LE CIMENT D'HAÏTI

SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de \$ 1.500 000.00.

SIÈGE SOCIAL: Rue Dantès Destouches
Port-au-Prince,

Téléphone: 3246

USINE à Fond Mombin, Commune de Cabaret.



Pneus F. B. GOODRICH

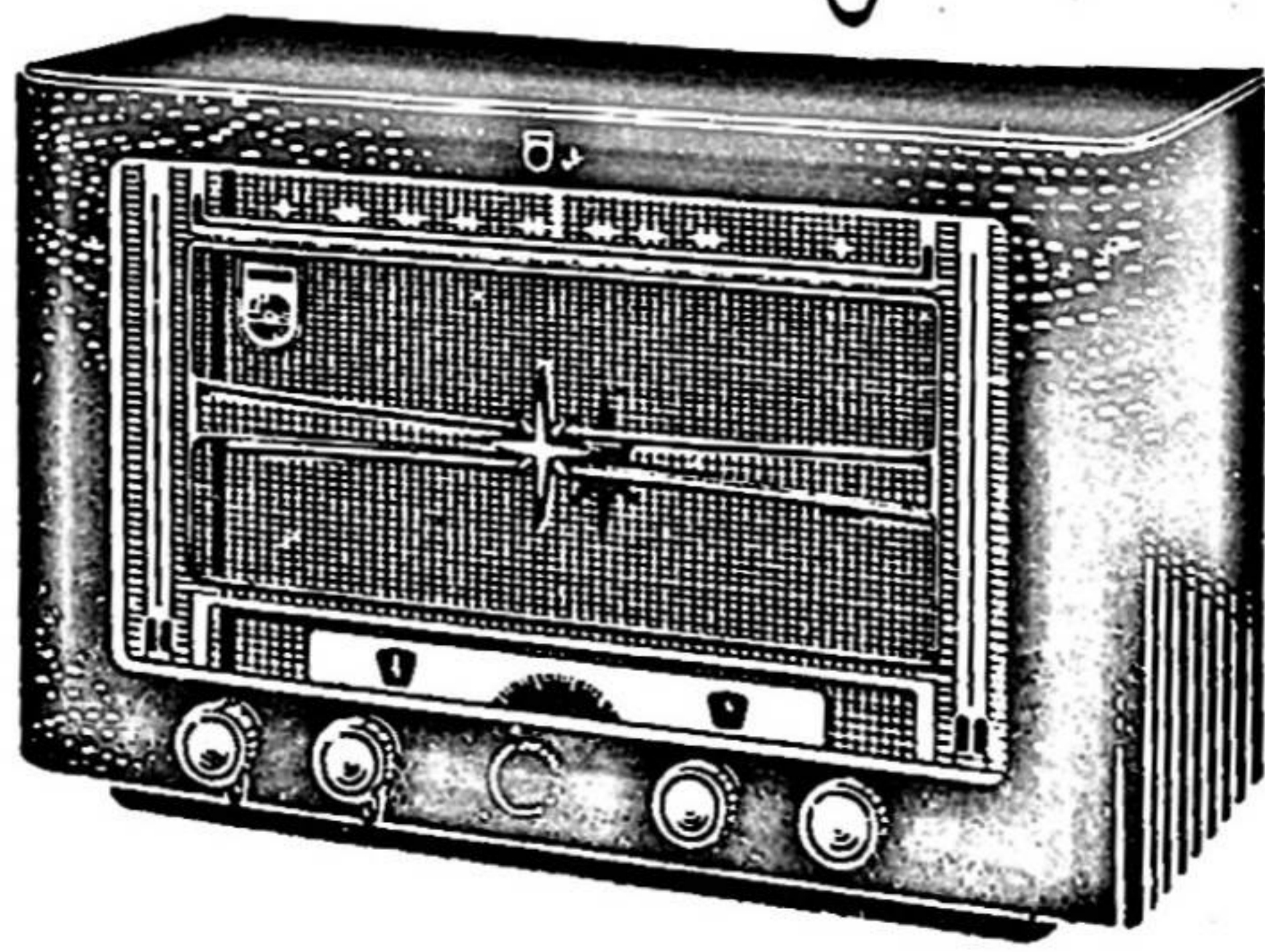
Les plus confortables

Les plus résistants

WILLIAM NARR

Rue des Fronts-Forts

Port-au-Prince



PHILIPS Super  Radio

CURACAO TRADING COMPANY et ses agents

